

"L'amirauté anglaise veut de la garde et de la patrouille chez les Dominions d'outremer. Le chèque de 35 millions servira-t-il?"

Salle de Lecture Ass. Legislative

La Vigie

"Le dictionnaire dit : Urgence, crise subite qui exige une action immédiate. Où est la crise ? M. Borden. Il n'est pas encore signé le chèque !"

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol 6 - No. 176 - Samedi, 25 Janvier 1913

Publié tous les samedis par la Cie Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville

UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT POUR QUEBEC

Les citoyens veulent-ils perdre le Transcontinental ? Veulent-ils faire le jeu des ennemis de Québec ?

Nous posons la question crûment à nos concitoyens : Avez-vous envie de passer pour les dinons de la farce ? Voulez-vous qu'on dise que c'est vous-mêmes qui déliez le Grand-Tronc-Pacifique de l'obligation capitale de son contrat ?

Vous savez tous parfaitement que c'est sir Wilfrid Laurier qui, premier ministre, a fait mettre dans le statut et dans le contrat du Transcontinental la clause suivante, qui n'a jamais été révoquée :

"La division de l'Est comprendra la partie du dit chemin de fer à construire du terminus Est de sa voie, pour traverser la province du Nouveau Brunswick par le centre, et la province de Québec de façon à atteindre par le tracé le plus court la ville de Québec, pour de là se diriger vers l'Ouest par le nord des provinces de Québec et d'Ontario et traverser la province du Manitoba jusqu'à la ville de Winnipeg."

Il est aussi parfaitement connu que le G. T. P. a signé cet engagement à son corps défendant, qu'il voulait utiliser la voie du Grand Tronc à partir de North Bay, et que c'est Laurier qui lui a imposé l'obligation de passer par le nord d'Ontario et de Québec et de faire de Québec son terminus d'été.

On connaît la suite : la chute du gouvernement Laurier et son remplacement par un cabinet absolument hostile à Québec ; l'abolition de la commission du Transcontinental, et le remplacement de M. Parent et de ses trois collègues par un commissaire unique qui ne connaît rien de Québec ; la dégradation de la ligne à partir de Cochrane ; la mort tragique de M. Heys, qui était un ami de Québec, et son remplacement par M. Chamberlin, qui est en ce moment assigné devant le grand jury de Massachusetts sous accusation de conspiration pour tentative de monopolisation des chemins de fer au profit du Grand Tronc, de manière à détourner tout le trafic du nouveau transcontinental sur les ports de Boston et de New York, en violation formelle de son contrat avec le gouvernement canadien.

Voilà seize mois que M. Borden est au pouvoir, et voilà seize mois qu'il cherche le moyen d'aider le Grand-Tronc-Pacifique à se débarrasser de la partie Est du Transcontinental, qui lui avait été imposée par sir Wilfrid Laurier.

Rien, absolument rien, ne s'est fait à Québec depuis le changement de gouvernement ; rien que des allées et venues de ministres, et force contre-projets pour mêler les cartes et embrouiller l'opinion, c'est-à-dire contre-projets qui ne se réaliseront jamais, parce qu'ils sont irréalisables.

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Les autorités du Grand-Tronc-Pacifique, le principal intéressé, n'ont pas remis les pieds à Québec depuis la démission de l'hon. S. N. Parent.

Par exemple, on a vu le Pacifique se démentir, présenter sous le couvert et avec l'appui visible du gouvernement des projets déterminés qui le concernent surtout.

En novembre dernier, le gouvernement intervenait directement à l'appui de ces projets, qu'il faisait soumettre au Conseil de ville par son représentant autorisé M. Wm. Price.

Comme il s'agissait de régler l'affaire des "terminaux" du Transcontinental sur lesquels le Grand-Tronc-Pacifique devra payer loyer, le simple bon sens exigeait le consentement de cette dernière compagnie.

Or, voici ce que déclarait le président Chamberlin, en réponse à un citoyen de Québec qui lui avait écrit au sujet de ces pourparlers entre le Pacifique et la ville :

23 novembre 1912. Cher monsieur.—J'accuse réception de votre honneur du 22 courant. Il est pris note de son contenu.

NOUS N'AVONS RECU DU GOUVERNEMENT AUCUN AVIS QU'IL SE PROPOSAIT DE MODIFIER LE PLAN PRIMITIF QUI POURVOIT A L'ETABLISSEMENT D'UNE STATION AU MARCHÉ CHAMPLAIN. A QUEBEC, JE CROIS QUE LES RUMEURS QUE VOUS SIGNALEZ SONT SANS FONDEMENT.

Bien à vous, (Signé) E. J. CHAMBERLIN.

Nous concluons de tout ceci que Québec est en train de se faire jouer sous la jambe, victime de la plus frauduleuse machination qu'aient jamais imaginée ses pires ennemis.

Qu'est-ce que le Pacifique Canadien a à voir dans l'accomplissement des clauses du contrat du Grand Tronc Pacifique, son nouveau rival ? De quel droit vient-il dicter à la ville les conditions d'arrangements auxquels il est étranger ? Une gare Union ? Mais en 1906, quand ces questions furent discutées et réglées dans une réunion de toutes les compagnies de chemins de fer et de navigation, il ne voulait pas de gare Union, déclarait n'avoir pas trop pour lui seul de son installation au Palais, approuvait par son vice-président M. McNICOLL le projet de gare terminale au marché Champlain.

A-t-on jamais entendu parler d'une pareille comédie ? Pendant ce temps-là, le Grand-Tronc-Pacifique fait le mort. Il se tient à l'écart, n'a pas l'air de rien voir de ce qui se passe à Québec.

Mais un beau matin, bientôt peut-être si les citoyens de Québec n'y mettent ordre, le G. T. P. se réveillera, pour dire comme dans la comédie : "Tout est rompu, mon gendre ? Le gendre, c'est le gouvernement Borden, qui intrigue ainsi pour fournir au G. T. P. la meilleure des raisons pour abandonner tout d'un coup la partie Est du Transcontinental, afin de pouvoir en revenir à sa première idée de 1903 et faire passer son trafic de l'Ouest par les ports américains.

Eh bien, voilà ce qu'il ne faut pas laisser faire ! Tout ce qui s'est passé depuis plus d'un an est radicalement nul. Tant que le statut qui exige la construction du Transcontinental à partir de Prince Rupert jusqu'à Moncton en passant par l'Abitibi et Québec n'aura pas été révoqué par le Parlement, ni L. P. Pelletier ni aucun autre politicien n'a le droit de violer ces engagements solennels.

Avant de présenter leurs contre-projets aux citoyens de Québec, que ces conspirateurs commencent donc par faire amender les Statuts de 1903 et 1904 par le Parlement. Mais ils n'oseront pas, car ils savent bien que ce serait mettre le feu aux poudres. En effet, nous ne sommes pas seuls à défendre la cause de Québec. Les Provinces Maritimes, le Nord d'Ontario, la Province de Québec toute entière, sont vitalemment intéressés à l'exécution complète, intégrale, du grand projet de transcontinental entièrement canadien. Le jour où l'on oserait y toucher, il y aurait révolte dans les rangs mêmes du parti ministériel : c'est ce que déclarait énergiquement, il y a quelques mois, un des principaux députés toriens de Nouvelle-Ecosse, M. McCurdy.

Nous terminons en répétant ce que nous avons souvent dit : c'est que tous les latiponages du gouvernement Borden n'aboutiront pas à autre chose qu'à perdre un temps précieux, et qu'en fin de compte c'est au marché Champlain que sera la première gare terminale, tel que convenu par contrat approuvé par le Grand-Tronc-Pacifique, le principal intéressé.

P. S.—En réponse à une demande faite par l'hon. M. Choquette, le leader du Sénat M. Loughheed, le représentant du cabinet Borden à la Chambre Haute a déclaré que "Toute la question d'une gare centrale (ainsi qu'on désigne le projet de gare au marché Champlain), à Québec, était sous considération".

Il n'est donc pas question de gare Union et cette déclaration ne complète-t-elle pas les observations qui précèdent.

—Qui a dit cela ? —Ni plus ni moins que l'hon. G. Eulas Foster, le 18 décembre aux Communes dans son discours sur la marine en réponse à sir Wilfrid Laurier !

Au moment de s'absenter de nouveau, l'ex-ministre des Finances a-t-il voulu piquer une écharde dans les doigts de son chef Borden en le mettant au plus mal avec ses alliés de la Province de Québec ?

Dans l'état agité des marchés financiers par ces temps de guerre et de révolution, nous croyons que l'administration Drouin a en la main heureuse de prendre les devants et de négocier son emprunt de 4 1/2 à 97.

La Province de l'Alberta se réjouit d'avoir obtenu le même prix au même taux d'intérêt, et la ville de Toronto n'a eu que 92 1/2 à 4% pour racheter 6 millions de treasury bonds (comme ceux de Québec).

C'est l'opinion générale que ces emprunts ont été opérés au bon temps, car la demande est telle que l'argent va certainement renchérir d'un jour à l'autre.

dans le comté par M. Oliver, M. McNutt, M. P., et les autres organisateurs libéraux. Ce patibulaire défilé à l'honnêteté publique scelle l'arrêt de mort du régime conservateur au Manitoba. Les libéraux prennent les mesures nécessaires pour que pas un citoyen du pays n'ignore l'exact vérité sur cet attentat à la liberté individuelle, incroyable dans ce siècle. La lumière est le meilleur remède en pareil cas.

La semaine passée n'a pas été bonne pour nos jingos. Le 14 janvier, leurs amis d'Angleterre lâchaient leur programme de taxe préférentielle sur le pain.

Le 16, la Chambre des Communes anglaise votait le Home Rule par 110 voix de majorité.

Le 18, lord Grey défendait publiquement la politique de réciprocité de sir Wilfrid Laurier.

Comme le dit spirituellement le Globe de Toronto, M. Borden donne ses trois dreadnoughts, mais on ne lui donnera sa petite préférence.

Au Manitoba, le premier ministre Roblin a profité du débat sur l'adresse pour déverser sa bile. Il admet cyniquement les faits scandaleux de MacDonald, mais prétend que les arrestations étaient nécessaires pour empêcher la distribution du whisky importé

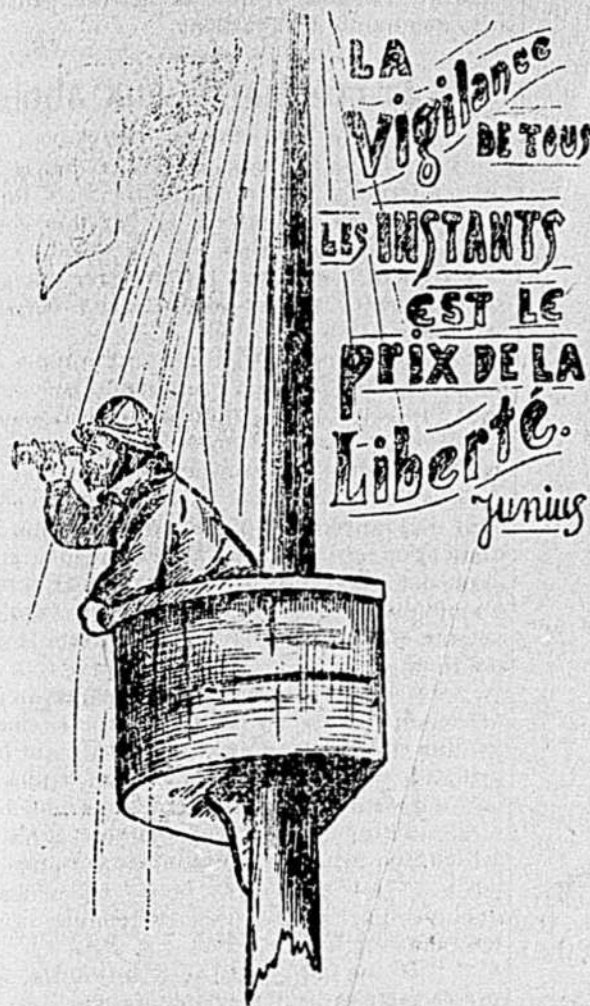
de pouvoir donner une leçon à l'Empereur d'Allemagne. Un autre Sam non moins dangereux au point de vue international, le député Sharpe, a soulevé presque un "casus belli" à Washington par ses propos insultants à l'adresse des marins américains. Dans son discours sur la marine aux Communes, il s'était oublié jusqu'à dire que la marine des Etats-Unis est un ramassis de vauriens.

Et voilà les gens qui seront appelés à représenter le Canada aux fêtes du centenaire de la Paix !

L'impopulaire ministre des Finances a enfin présenté sa loi sur les banques, à laquelle il travaille depuis plus d'un an. Echee complet. Révolte ouverte dans les rangs. Sam Sharpe, l'un des plus violents toriens d'Ottawa, a donné le signal, et lorsqu'il est sorti de la Chambre après avoir dénoncé le projet de loi de M. White, dix-sept députés conservateurs l'ont suivi. Cette prétendue réforme des banques n'est, disent-ils, qu'une rédaction dictée par les banquiers, pour faire leur affaire, non celle du peuple.

Au lendemain des scandales comme ceux de la Farmers Bank et de l'Internationale on attendait une mesure plus populaire, surtout de M. Borden, qui pour capter le vote d'Ontario avait poussé la prodigalité des promesses jusqu'à s'engager à rembourser les centaines de familles réduites à la misère par la perte de leurs économies déposées à la Farmers' Bank.

Le gouvernement a deux Sam qui lui porteront malheur. On connaît déjà Sam Hughes, qui a entrepris d'enseigner l'art de la guerre aux enfants d'écoles, en attendant



LA VIGIE SAMEDI, 25 JANVIER 1913

Journal du Bord

Je rencontrais, hier, un député du district de Québec aux Communes. Il était tout souriant, d'une allure qui indiquait que l'atmosphère libérale d'Ottawa était pénétrante de vaillance, de combattivité, et vibrante d'enthousiasme et d'espérance.

Rien de nouveau à Ottawa? lui dis-je. —Si, du nouveau, il y en a tant que je suis en peine de savoir par quel bout il me faudrait commencer pour vous intéresser.

Dites-moi plutôt pour me charmer! —Je sais que nos amis de Québec suivent de près ce qui se passe là-bas. D'ailleurs de toutes les parties du pays arrivent à Ottawa des manifestations d'intérêt intense. On dirait qu'il a passé chez nos amis les libéraux une brise qui a suscité une humeur belliqueuse doublée d'un entrain irrésistible pour une lutte prochaine. On remarque qu'il n'y a plus de cette apathie qui nous a jadis des lors en 1911. Les libéraux sont après au combat, et le fait est d'autant plus évident que le malaise est général et profond chez nos adversaires tout comme un précurseur de panique.

Et qu'est-ce que vous faites de notre Pelletier là-bas? —Oh! oui, en effet, notre fameux caméléon avec ses deux copains Nantel et Codorre, sont devenus des sujets de mépris chez même leurs amis de la droite. Jamais notre race n'a été si pauvrement représentée dans un cabinet qui dirige les destinées du Canada. C'est une véritable humiliation. Le ridicule de leur situation, toute particulière et aussi indigne, les tue. Tiens, permettez-moi de vous relater un incident tout récent.

Mercredi dernier, l'hon. M. Oliver souleva une question de privilège pour donner un violent et formel démenti au premier ministre Roblin du Manitoba qui semble avoir pris comme tactique de payer d'audace, de l'audace torij, pour tenter de donner le change aux accusations des libéraux sur le scandale de l'élection de MacDonald. M. Pelletier, à ce moment, en l'absence de M. Borden, agissait comme leader de la Chambre. Les ministériels n'aiment pas à ce qu'on parle en Chambre de cette affaire immorale, de ce chef d'oeuvre de Rogers qui fut chaque fois qu'il en est question. M. McNutt, député libéral de Saltcoats ayant été attaqué par Roblin voulut donner, lui aussi, quelques explications et dévoiler certains faits nouveaux, très piquants même pour le sir Rodmond. M. Pelletier s'interposa et s'y objecta. Il s'en suivit des protestations de la part de la gauche. Parmi les protestataires il y avait M. D. D. MacKenzie, député libéral de Cap Breton, qui accusa M. Hazen et M. Pelletier de vouloir baillonner la gauche.

Je n'ai pas ouvert la bouche! dit M. Pelletier.

Il vaut mieux pour le ministre des postes et ne pas l'ouvrir trop souvent: il y met son pied chaque fois! reprit M. MacKenzie au milieu des gorges chaudes de la gauche et même de la droite. Cet incident vous donne une idée du prestige de Louis Philippe Pelletier.

On commença à le connaître à Ottawa, repris-je, aussi bien qu'il est connu à Québec!

Advertisement for 'TISONS' featuring a diamond border and text: 'UN AVEU NAIF OU PERFIDE', 'LE PARTI NATIONALISTE MANGE TOUT ROND PAR LE PARTI CONSERVATEUR', 'Mon très honorable ami a dit encore que cette résolution est un produit hybride né de l'alliance du jingoisme tory et du nationalisme. Ils ont vécu ensemble et voilà le résultat. JE SUIS EMBARRASSE, C'EST UNE ENIGME. Admettons que ce soit vrai, est-il bien important de savoir si le fruit savoureux qui a mûri sur l'arbre provient d'un sol ou d'un autre, est l'objet des soins d'un jardinier ou d'un autre ou des deux à la fois, pourvu que la pomme elle-même soit parfaite de qualité et de parfum? Mon très honorable ami ne ferait-il pas mieux de savourer la pomme que de chercher à analyser chimiquement ou autrement les sols dans lesquels elle a poussé? Mais il y en a encore à résoudre un autre énigme. Il dit que c'est le résultat d'une alliance impie entre les toriens et les nationalistes. Je vais prendre son discours et qu'a-t-il dit? Aussitôt que cette résolution fut présentée, la discussion éclata dans les rangs du parti conservateur; il se forma deux groupes, l'un voulant une contribution seulement et pas de marine, l'autre ne voulant ni contribution ni marine canadienne, mais il repoussait avec horreur la contribution. Alors, s'écria-t-il, voilà le résultat de l'alliance impie entre les nationalistes et les conservateurs. Si c'est vraiment le résultat, QUI DONC L'A EMPORTE? AUQUEL DE SES PARENTS L'ENFANT RESSEMBLE-T-IL? Voici une mesure qui dit contribution; le nationaliste vote à la damnation la contribution, il n'en veut pas entendre parler. ALORS EVIDEMMENT SON INFLUENCE NE L'A PAS EMPORTE? "Comment donc le très honorable chef de l'opposition peut-il prétendre que c'est là le résultat ET QUE LE NATIONALISME A TRIOMPHE quand précisément la chose même que le nationaliste abhorre est incrustée dans le bill et que de la seule chose qu'il pourrait à la rigueur admettre — une marine canadienne — il n'y en a pas trace dans le bill? Je n'admets pas cette affirmation et je combats mon très honorable ami sur son propre terrain. Il dit qu'il n'est pas question de programme permanent mais seulement de contribution. S'il en est ainsi quels que puissent être les auteurs, LE NATIONALISME N'A PAS REMPORTE LA VICTOIRE SUR CE POINT." —Qui a dit cela? —Ni plus ni moins que l'hon. G. Eulas Foster, le 18 décembre aux Communes dans son discours sur la marine en réponse à sir Wilfrid Laurier ! Au moment de s'absenter de nouveau, l'ex-ministre des Finances a-t-il voulu piquer une écharde dans les doigts de son chef Borden en le mettant au plus mal avec ses alliés de la Province de Québec ?

COMMENT L'ANGLETERRE EST DEVENUE LIBRE-ECHANGISTE

Y.

1841

VOTE POPULAIRE GAGNE A LA CAUSE

Il ne pouvait y avoir qu'une opinion sur le rôle que la Ligue, représentant reconnu du parti libre échangiste, prendrait dans les élections prochaines. Ce parti n'attendait que peu ou pas de concessions du côté des Tories ; il en attendait quelques-unes, mais de peu d'importance, du côté des Whigs ; il se déterminait donc à ne se fier qu'à lui-même et à ses propres efforts. Des meetings, où se pressait une foule enthousiaste, furent tenus à Manchester, à Liverpool et dans beaucoup d'autres endroits, et les députés de la Ligue, conduits surtout par l'infatigable Richard Cobden, vainquirent toutes les résistances et exercèrent une influence suprême. En vain les chartistes, jouant volontairement ou non le jeu des Tories, cherchèrent par tous les moyens en leur pouvoir à troubler ces meetings et à les faire tourner en leur faveur ; ils furent rétorqués, réfutés, vaincus enfin par des majorités écrasantes. La voix populaire répondait énergiquement à l'appel de la Ligue, et l'abolition totale de tout impôt, fixe ou mobile, sur la nourriture du peuple, devenait le cri unanime dans les districts manufacturiers.

Les élections donnèrent une forte majorité à sir Robert Peel et ses adhérents. La réaction contre l'administration Whig était décisive, mais elle n'exista pas grande surprise. La majorité parlementaire avait diminué continuellement depuis quelque temps. Les mesures utiles que le ministre avait adoptées, telles que la réforme postale et d'autres semblables, étaient regardées comme un mince résultat en comparaison de ce qu'il aurait pu accomplir pendant un si long règne ministériel, soutenu, comme il l'était encore récemment, par une majorité puissante. Sa conduite irrésolue, faible, dans la question des lois céréales, lui aliéna de ses propres partisans, et, quant à s'assurer l'adhésion des Libres échangistes, il échoua complètement. La situation du pays était malheureuse, ses finances embarrassées, et la majorité des électeurs se résolut à avoir recours aux grandes capacités administratives et financières de sir Robert Peel.

CHUTE DU CABINET RUSSELL

Le Parlement nouveau se réunit le 19 août. Le discours de la reine fut rédigé par le ministre moribond sur un ton qui trahissait des tendances beaucoup plus accentuées vers le libre échange qu'il n'en avait jamais manifestées, lorsqu'il avait le pouvoir de changer ses théories en pratique. Il contenait des passages comme celui-ci :

"Vous aurez à considérer si quelques-uns de ces droits (des droits d'entrée sur les articles étrangers) ne sont pas, par leur insignifiance, improductifs pour le revenu, tout en étant vexatoires pour le commerce. Vous pourrez ensuite examiner si le principe de la protection, sur lequel certains autres de ces droits sont fondés, n'est pas poussé à un degré nuisible à la fois au revenu de l'Etat et aux intérêts du peuple. Sa Majesté désire vous voir prendre en considération les lois qui régissent le commerce des céréales. Vous aurez à examiner si ces lois n'aggravent pas les fluctuations naturelles de l'offre... et n'ont pas pour effet de diminuer le confort et d'accroître les privations du grand corps de la communauté."

Un amendement à l'adresse fut proposé à la Chambre des lords par le comte de Ripon et adopté contre les ministres par une majorité de 72 voix. Un amendement semblable fut proposé à la Chambre des communes par M. Stuart Wortley, et, après un débat de quatre nuits, il fut soutenu par 260 voix contre 269, montrant ainsi que, dans la Chambre nouvellement constituée, la majorité contre les ministres était de 91, et que leur séjour au pouvoir touchait à sa fin.

PORTRAIT DE COBDEN

Ce débat est resté mémorable, parce qu'il est le premier auquel prit part Richard Cobden, le nouveau député de Stockport. Cet homme—fils d'un "yeoman" ou propriétaire-cultivateur de Sussex—était fait fabricant d'indiennes avec un capital emprunté de 12-500 francs. Sans autres instruments que ses brochures et ses discours pour l'aider dans sa carrière politique, il s'est acquis un renom impérissable et a fait de son nom l'objet d'un affectueux respect non seulement parmi les Anglais, mais dans le monde entier, par sa défense admirable des principes du "libre échange, de la paix et de la bonne volonté entre les nations". Si grandes que fussent ses capacités, il s'en défiait jusqu'à l'humilité ; mais telle était l'ardeur de ses convictions, qu'en présence d'un devoir à accomplir sa timidité nerveuse disparaissait. L'un des plus doux, des plus sympathiques d'entre les hommes, il lui répugnait d'employer des paroles dures ou amères, et cependant, quand la nécessité l'exigeait, il forçait sa nature, et ses dénonciations contre l'abus ou l'injustice s'élevaient vibrantes et indignées.

De l'éloquence, dans le sens de rhétorique, il n'en avait pas, mais il s'assimilait complètement les faits et les arguments relatifs à son sujet ; son langage était à la fois lucide et concis, sa logique prompte à découvrir et à démolir un sophisme ; il abondait en exemples, en anecdotes choisies à propos ; il allait droit au cœur de ceux qui l'écoutaient par ses coups droits et ses appels directs à leur esprit et à leurs sentiments ; il était souvent simple et familier, jamais ennuyeux, banal ou faible, parce qu'il serait toujours de très près son sujet et qu'il avait chaque mot, chaque phrase allait au but. Quant aux ornements oratoires, aux grâces de l'élocution, il s'en inquiétait peu ; mais lorsqu'il se laissait emporter soit devant une opposition irritante, soit devant la sympathie de son auditoire, il jaillissait parfois de ses discours quelque inspiration brillante et soudaine, formulée en quelques mots étincelants, et qui n'excitait que plus d'enthousiasme par sa rareté et sa brièveté. Son débit, comme son langage, était simple et familier, en même temps que naturel et frappant. C'était celui d'un homme absolument sincère, qui sentait profondément ce qu'il exprimait et dont les paroles étaient l'exact reflet de ses pensées intimes. On le traita souvent d'enthousiaste et de visionnaire, mais ses adversaires les plus acharnés ne le taxèrent jamais de duplicité.

Dans ses relations personnelles, il était doux, sympathique et singulièrement modeste ; il exerçait inconsciemment sur tous ceux qui l'approchaient, parents, amis ou étrangers, cette influence magnétique indéfinissable que peu d'hommes possèdent et qu'aucun, s'il ne l'a déjà, ne peut acquérir, cette influence qui attire irrésistiblement l'attention et l'égard, parfois la déférence et la sympathie. Il recevait tout le monde, du plus haut au plus bas, avec la même courtoisie simple et franche, et

son appui était acquis à quiconque avait souffert d'une injustice, d'où qu'elle vint.

SES DOCTRINES MONDIALES

Il était tout à fait Anglais dans ses goûts, ses habitudes et ses préférences ; mais, dans sa conviction, les intérêts de l'Angleterre étaient non seulement conformes, mais identiques à ceux de l'humanité en général. Il repoussait et détestait la doctrine qui veut que la prospérité d'un pays soit incompatible avec la prospérité des autres. Il était profondément convaincu—et il ne cessait de parler et d'agir d'après cette conviction—que le contraire même est la vérité, et qu'une nation est d'autant plus prospère que toutes les autres le sont avec elle. Comme le dit Sir Louis Mallet dans son excellente introduction aux Œuvres politiques de Cobden, "Cobden croyait que les véritables intérêts de l'individu, de la nation et de toutes les nations sont identiques." C'est à cette vue large et cosmopolite des relations de l'homme à l'homme, indépendamment des limites artificielles tracées entre les nations, c'est aussi aux relations personnelles qu'il entretenait avec les hommes marquants de tous les pays pendant ses fréquents voyages sur le continent, que Cobden dut l'universalité de sa gloire.

Lorsque, dans la plénitude de ses facultés et au point culminant de sa carrière, il fut enlevé d'au milieu de nous, une sensation d'angoisse envahit le monde civilisé. Sa perte fut à peine moins déplorée, sa mémoire plus vantée à l'étranger que dans sa patrie. C'est à bon droit que M. Drouin de Luys, ministre des affaires étrangères de France, dans sa dépêche officielle à cette occasion, l'appela "l'homme international". Son influence, pour être purement personnelle, puisqu'il n'occupait aucun emploi, n'en était que plus puissante et plus répandue. Il était infatigable en user, et il n'en usa jamais que pour une cause qu'il estimait juste et sainte. La plume de Plutarque n'a pas retracé de plus noble caractère.

Le 30 août, la réponse de Sa Majesté à l'adresse amendée fut communiquée à la Chambre des communes. Le passage suivant en contenait l'essence : "Toujours désireuse d'écouter l'avis de mon Parlement, je prendrai des mesures immédiates pour la formation d'une administration nouvelle." Cette tâche fut naturellement assignée à sir Robert Peel, dont les collègues les plus en vue furent le duc de Wellington, lord Stanley et sir James Graham.

SIR ROBERT PEEL DE NOUVEAU

Il sembla vain à beaucoup de gens d'espérer d'une ministre ainsi constitué l'adoption d'une politique commerciale libérale. Cependant sir Robert Peel avait manifesté à différentes reprises son désir d'améliorer les détails des lois céréales existantes, et il s'était réservé pour lui-même une certaine indépendance d'action en ce qui concernait sa politique commerciale. Dans son discours sur l'adresse se rencontre le passage suivant :

"A ceux qui me demanderaient si je me suis engagé à maintenir dans ses détails la loi (céréale) existante, ou qui diraient que les intérêts agricoles ne me donnent leur appui qu'à cette condition, je répondrai qu'à cette condition je n'accepte pas leur appui... Si j'accepte mes fonctions, ce sera pour marcher en pleine lumière et dans les voies directes de la constitution. Si j'exerce le pouvoir, ce sera d'après la conception, imparfaite peut-être, erronée peut-être, mais en tout cas sincère, que je me suis faite du devoir public."

Ce pouvoir, je ne le conserverai qu'autant que je pourrai le faire sans porter atteinte à mes convictions."

Nobles paroles, dont ses actes devaient être plus tard le meilleur commentaire.

D'un autre côté, un premier ministre lui-même n'est pas omniscient, et il lui serait fort difficile d'obtenir des concessions désagréables à la majorité du cabinet. De plus, Sir Robert Peel annonça qu'il n'entrerait pas dans ses intentions de proposer aucune mesure d'importance pendant la session présente, et, après quelques travaux de routine nécessaires, le Parlement fut prorogé le 8 octobre.

PAUPERISME ET PROTECTION

Cependant l'état du pays était déplorable. Une mauvaise récolte, la stagnation universelle des affaires, une crise financière s'étaient réunies pour répandre la détresse et la déolation la plus profonde dans toutes les classes du peuple. Mais c'était dans les districts manufacturiers que les souffrances étaient le plus effrayantes. Certains détails sont vraiment terrifiants et dénotent dans le dénuement, la disette et la misère une intensité, une universalité dont aucune période de détresse temporaire n'a approché en Angleterre depuis l'adoption du libre échange. A Leeds, on comptait 20,936 personnes dont le salaire moyen était en dessous d'un shilling par semaine. A Nottingham, 10,580 personnes, presque un cinquième de la population, vivaient aux frais de l'assistance publique. Dans la plupart des principaux métiers de Birmingham, les ouvriers gagnaient la moitié et dans certains cas le tiers de leur salaire habituel, pendant que certains patrons étaient si près de la ruine qu'ils durent, un samedi soir, engager leurs marchandises pour payer leurs hommes. A Paisley, trente faillites eurent lieu en deux mois et un tiers des salariés tomba à la charge de la charité publique. A Manchester, 12,000 familles, après avoir mis en gage chaque meuble, chaque vêtement dont elles pouvaient disposer, furent soutenues à l'aide de souscriptions charitables volontaires. Un tiers de la population de Coventry était sans travail. "A Spitalfields, 8000 métiers étaient arrêtés et 24,000 personnes jetés à la charge des paroisses. Dans la métropole, 1000 compositeurs et 9000 tailleurs étaient entièrement sans ouvrage." Mais c'est assez ! Il n'est nul besoin de multiplier les exemples pour établir le fait. Et, pendant que "la protection des industries indigènes" privait ainsi de travail et de salaires l'ouvrier indigène, elle devait artificiellement pour lui le prix du pain dont il vivait ; le droit sur le froment étranger était alors, avec l'échelle mobile, de 24 shillings par quartier.

Il n'est donc pas étonnant qu'un cri d'indignation se soit élevé contre les ministres qui prorogeaient le parlement et rejetaient les mesures de soulagement à l'année suivante. Et cependant ce n'était pas une demande tout à fait déraisonnable de la part de sir Robert Peel et ses collègues, de demander du temps pour délibérer, comparer leurs vues et concevoir leur plan d'opérations. Attaqué par lord John Russell à propos de ce délai, Peel répondit victorieusement :

"Si vous croyez, dit-il, que la détresse commerciale peut s'attribuer à l'action des lois céréales, si vous croyez que ces lois sont la cause directe des privations et des souffrances auxquelles sont exposées les classes ouvrières, à quel point n'avez-vous pas poussé l'oubli de vos devoirs, en laissant passer les cinq années qu'a duré votre pouvoir sans for-

muler une proposition pour remédier à ces abus ?"

ENERGIQUE PROPAGANDE LIBRE-ECHANGISTE

Le seul effet des changements ministériels sur les opérations du parti libre échangiste, représenté par la Ligue nationale contre les lois céréales, fut de stimuler leur activité. Pendant les six mois qui s'écoulèrent entre la formation du nouveau ministère et la session de 1842, le travail fut incessant. Les chefs de la Ligue prononcèrent d'innombrables discours dans d'innombrables meetings. Les conférenciers de la Ligue haranguèrent des auditoires nombreux avec autant de rapidité que le permettaient les voyages. Les publications de la Ligue furent répandues par milliers et trouvèrent accès dans les plus petits hameaux du royaume.

Nous devons citer quelques exemples, parmi les plus remarquables, de l'action de la Ligue sur l'opinion publique. Une conférence de ministres de la religion, de tous titres, de toute provenance, fut organisée au Town Hall, à Manchester, pour le 17 août, 700 ministres s'y rendirent, et, pendant leur séjour d'une semaine, ils jouirent de l'hospitalité des différents membres de la Ligue. La conférence dura quatre jours ; Richard Cobden, George Thompson et d'autres y prirent la parole. Ce meeting fournit des renseignements utiles sur l'état des affaires et de l'opinion dans les districts reculés du royaume et adopta plusieurs résolutions qui appuyèrent fortement sur le côté religieux de la question. Ses discussions eurent un effet puissant sur une fraction importante et influente de la communauté.

Le 17 novembre, 120 délégués, venus de différentes parties du royaume, se réunirent à Manchester. Le point principal du plan de conduite qu'ils arrêtèrent fut la rédaction en temps utile de pétitions nombreuses, comme le montre la résolution suivante :

"Les délégués sont d'avis que toutes les associations présentes se mettent immédiatement à rédiger des pétitions et qu'il est très désirable que toutes ces pétitions soient prêtes à être présentées avant la réunion du Parlement."

LES DAMES SE METTENT A LA PARTIE

C'est à son attention pour de tels détails pratiques que la Ligue dut en grande partie son succès.

Le sexe fort n'avait pas d'ailleurs le monopole de ces réunions en faveur d'une importante question politique et sociale. Les dames du Lancashire prenaient part au travail et donnaient parfois des thés monstres, où l'on entendait quelqun des chefs du mouvement, et le plus souvent Georges Thompson, que son langage singulièrement passionné et ses accents vibrants mettaient en grande faveur auprès des auditoires féminins. C'est dans l'une de ces réunions que prit naissance l'idée d'un bazar pour venir en aide aux fonds de la Ligue ; un comité de dames fut nommé pour chercher les moyens de mettre ce dessein à exécution. Dans le but de donner à la démonstration un caractère national, on fit appel à tout le pays pour les objets à mettre en vente, et le pays répondit généreusement. Sous les auspices d'un comité de dames fort actif, dont Mme Cobden fut nommée présidente, le bazar s'ouvrit au commencement de 1842, avec un succès marqué, dans le théâtre royal de Manchester. Il dura dix jours et donna un bénéfice net de \$45,000, addition importante aux fonds de la Ligue.

(A continuer)

Où est l'urgence ?

Le Très Honorable Winston Churchill, au Parlement impérial, 20 mars 1912 : "Notre situation à l'heure actuelle est tout à fait satisfaisante, et je ne crois pas qu'il y ait à craindre qu'elle le devienne moins à l'avenir."

Et cependant lorsque l'Honorable M. Borden arriva en Angleterre quelques mois plus tard, il débordait à tel point de l'idée d'urgence, qu'il fit entendre à la mère-patrie qu'un chèque de trente-cinq millions de dollars était le moyen le plus efficace de lui aider à faire face à la crise.

Peut-être est-il heureux pour la Grande Bretagne qu'elle n'ait pas, dans son amirauté un expert naval de l'envergure de M. Borden.

Au détour du chemin

L'Honorable Sydney Fisher, à Granby, 3 janvier 1913 : "Aujourd'hui nous sommes au détour du chemin. Si l'idée conservatrice de centralisation l'emporte, nous pouvons dire adieu au développement futur de l'Empire britannique, adieu au gouvernement responsable au Canada." Nous voulons un gouvernement responsable, et non pas la centralisation despotique des maniaques du Toryisme.

Ça sent la décadence

On nous apprend d'Ottawa que Bob Rogers a dû intervenir pour conserver aux bleus le siège d'Antigonish à la Législature de la Nouvelle Ecosse. Cette intervention s'est manifestée sous une forme odieuse à tous ceux qui ont la dignité d'eux-mêmes ou le sens de l'honneur.

Vraiment il faut qu'un parti politique soit en pleine décadence, qu'il sente qu'il n'est pas en faveur dans la saine opinion publique pour recourir à des moyens ignobles, pour donner en spectacle des dégradations officielles afin de conjurer un verdict qui le condamnerait.

Les bleus ont peur de l'opinion publique. Ils cherchent, par tous les moyens possibles, à en retarder la manifestation, à enlever le fléau qui les menace.

Pas d'urgence, M. Pope

Leur préoccupation, les Tories, leur unique préoccupation c'est de caser leurs amis. Le comble de l'impudence Tory c'est celle, par exemple, du sénateur Pope qui se fatigue, s'énerve, se morfond pour faire de la place à la chambre Haute aux huit ou neuf sénateurs que M. Borden se propose de nommer pour représenter l'Ouest, avant même que les provinces des prairies aient le nombre de représentants au C-munes auquel leur donne droit le dernier recensement.

M. Borden est très pressé pour nommer, autocratiquement des législateurs. Mais il ne l'est pas autant pour donner l'avantage au peuple de se choisir des représentants à la chambre des Communes.

Le sénateur Pope peut se calmer, et s'approvisionner de patience.

Il aurait demandé la création d'un comité spécial chargé de pourvoir à des bureaux pour les collègues de l'avenir. Le sénateur Power lui a fait observer qu'il avait tort de se presser et que les dits sénateurs ne seraient peut-être pas nommés aussi tôt que semble le croire M. Pope. Il n'y a pas encore d'urgence, là, M. Pope.

Les extrêmes se touchent

Singulier retour des choses. Les impérialistes et les jingoes de l'espèce la plus authentique se mordent les pouces, se fourrent les doigts dans les yeux et les oreilles, se mordent la langue et grincent des dents depuis que le chef de leurs alliés de 1911, pour renverser Laurier, se prononce maintenant en faveur de l'indépendance du Canada !

Tant il est vrai de dire que les extrêmes se touchent !

Qui est-il ?

M. Burnham, député de la Province d'Ontario aux Communes, a déclaré qu'il était opposé à ce que le titre de chevalier fut conféré à des sépultures blanchies.

Il est certain qu'en Canada particulièrement les "Sir" sont bien moins fiers de leur titre depuis quelques mois, depuis qu'ils ont comme collègue un financier bien connu et qui ne voyagea plus en France.

Qu'est-ce que cela signifie ?

On a lu dans les quotidiens de cette semaine que M. Tellier, chef de l'opposition provinciale à Québec, accompagné de ses collègues, MM. Cousineau et Patneau, ainsi que MM. Maréchal et Beaubien de Montréal, a conféré avec le ministre de l'Agriculture à Ottawa au sujet des octrois que le gouvernement fédéral doit faire à la province de Québec pour des fins de progrès rural.

Qu'est-ce que cela signifie ? Y a-t-il deux gouvernements locaux dans la province de Québec ? Cet octroi va-t-il être confié au chef de l'opposition et à ses collègues de la gauche à la Législature ?

Qui a reçu le mandat de gouverner la province le 15 mai 1912 ? Sir Lomer Gouin et les membres de son cabinet ou bien M. Tellier avec MM. Maréchal et Beaubien, ces deux derniers n'étant pas même députés ?

Nous croyons plutôt que toute cette question d'octroi pour le progrès rural n'est qu'un prétexte et que tout simplement ce groupe de bleus s'est rendu à Ottawa pour régler la succession de M. Tellier comme chef de l'opposition.

M. Tellier veut être nommé juge. C'est d'ailleurs son ambition, légitime d'ailleurs. Il sent que s'il n'est pas nommé immédiatement adieu pour longtemps l'hermine judiciaire. Alors qui va lui succéder ? L'éternel M. Maréchal dont il est si souvent question mais qui rare toujours son coup au dernier moment ? Sera-ce M. Cousineau qui aimait cent fois mieux devenir juge de la Cour de circuit à Montréal ; c'est son rêve ? Sera-ce M. Patneau, ce suave endormi, ses amis l'appellent le grand flandrin ?

Il faut convenir qu'il n'y a pas grand choix. C'est bien ce qui embarrasse le plus les bleus et ce qui compromet aussi le plus la nomination de M. Tellier à la magistrature.

Le choix d'un successeur à M. Tellier comme chef de l'opposition, voilà la véritable rai-

S'ils s'amuse les bleus !

Ils ont tous sorti leurs couteaux pour se défendre les uns contre les autres. Monk est malade d'avoir été obligé d'avalier les couleuvres de ses amis du cabinet Borden pendant un an, malgré pourtant toute une bienfaisante croisière sur un navire du gouvernement au cours de la dernière saison de navigation. Pelletier en a tout son raide pour rester cramponné à son portefeuille tout hérissé d'épines ; Forget l'espérance lui servent du foaet de temps en temps pour le faire lâcher, mais ça ne mord pas, c'est une vraie peau de crocodile. Landry s'en mêle et narque Pelletier en le défiant de le vaincre à la jambette dans le but de lui donner le crève-jambe, mais, je t'en fiche ! Pelletier ne lâchera son porc-épic que lorsqu'il n'y aura plus de sang à lui tirer des veines. Sam Hughes et MacNab se talochent à coups de poursuites judiciaires jusqu'à ce qu'ils se carabinent. Sévigny boude ; il veut être solliciteur-général à titre de récompense pour toutes ses trahisons. Nantel ronfle comme un tonneau ou tonne comme un canon de Dreadnought pendant le débat sur la question navale et Coderre s'applique à singer.

Non mais, quel cirque, hein !

Où sont les plus loyaux

Oui ! Où sont les plus loyaux ! Est-ce vous, les hypocrites jingoes, les poltrons de l'empire ? Est-ce vous, les Tories, qui êtes très forts pour agiter le drapeau britannique afin de cacher tous vos intérêts sordides et votre honteuse cupidité, et qui, tout naturellement, et c'est fort logique pour vous, préférez payer pour vous défendre plutôt que de risquer votre peau ?

Où sont les plus loyaux ? Sont-ce les alliés de ceux qui réclament aujourd'hui l'indépendance du Canada, les nationalistes ?

son du pélerinage à la capitale fédérale de ce groupe de bleus !

Voilà ce que cela signifie,

Un recul pour le Canada

L'honorable William Riddell de Toronto était, samedi dernier, l'hôte d'honneur de la Société Canadienne à Philadelphie. Il a parlé des relations du Canada avec les Etats-Unis et des sentiments du peuple canadien à l'égard de son voisin, le peuple américain.

Dans ses remarques il a traité surtout de l'abrogation en 1866 du traité de réciprocité de 1854 entre les Etats-Unis et le Canada qui avait retardé le progrès et la prospérité du Dominion de plusieurs années et jusqu'à ce qu'on ait pu trouver des marchés nouveaux pour les produits du pays. Il a affirmé que la guerre révolutionnaire fut d'un bienfait pour le Royaume-Uni, et c'est ce qui a valu au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Afrique du Sud la situation politique dont ils sont heureux.

Le juge Riddell a ajouté à ses principales remarques : "Je ne puis souffrir qu'on dise que les canadiens-français sont une source de regret dans le Dominion. Nous sommes fiers de cette race robuste qui a beaucoup contribué à faire du Canada le beau pays qu'il est aujourd'hui."

"Le Canada est aussi libre que tout autre pays à la surface du globe. L'abrogation du premier traité de réciprocité, laquelle en passant, fut une conséquence d'un excès de chauvinisme, fut le signal d'un recul pour le Canada."

La guillotine

On nous signale de la province d'Ontario que la guillotine Tory fait tomber des têtes li-bas.

Nous offrons nos sympathies à nos amis d'Ontario. Nous leur promettons notre plus actif concours aux prochaines élections générales pour que justice leur soit rendue, à eux qui succombent pour la plupart sous le coup de l'injustice.

Pelletier-la-Guillotine s'en prépare de la corde pour monter à l'échafaud du mépris populaire et surtout en descendant plus rapidement qu'il pense,

LES ENFANTS

sont sensibles au froid et contractent facilement un RHUME ou une BRONCHITE.

ANTITUSSINE
SIROP POUR LA TOUX

est le Spécifique éprouvé pour la guérison des Rhumes, de la Toux, de l'Enrouement et de toutes les Affections de la Gorge, des Bronches et des Pouxmons.

Les enfants raffolent de ce Sirop délicieux, efficace, inoffensif, qui calme les accès de toux, leur procure un sommeil paisible, et les guérit promptement.

En vente partout : 25 LA BOUTEILLE
PRÉPARÉ PAR
L. E. MARTEL, Pharmacien, Québec, Canada



AUTOUR DU MONDE

\$639.10
"L'EMPIRE OF RUSSIA"
QUI PARTIRA DE LIVERPOOL LE 1er AVRIL 1913
Ports d'escale

Gibraltar, Villefranche, Port Saïd, Suez, Colombo, Penang, Singapour, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe Yokohama et Vancouver.
Un second voyage autour du monde sera organisé pour correspondre avec l'EMPIRE OF ASIA, qui partira de Liverpool, le 15 juin.

Excursion à Joliette

Samedi, 1er février. 1913
\$3.25 Aller et Retour \$3.25

Convoi spécial de Québec, à minuit trente, le samedi matin 1er février. Billets bons pour revenir par tous les trains réguliers jusqu'à lundi, le 3 février.

Un convoi spécial laissera Joliette pour Québec, dimanche soir, à minuit. Wagons-lits attachés aux deux convois.

Détails concernant les taux de passage retenir les cabines et tous autres renseignements fournis sur demande à 30, rue St-Jean, angle Côte du Palais, et 46 rue Dalhousie.

G. J. P. MOORE.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.



La Route Scénique à Montréal

Les trains partent de Québec comme suit :

9.30 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, pour Grand'Mère, Shawinigan Falls et Montréal avec chais Parloir-Buffer.

5.00 p.m., tous les jours excepté le dimanche pour St-Casimir.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAO ST-JEAN

Les trains partent de Québec comme suit :

8.30 a.m., tous les jours excepté le samedi et le dimanche pour Roberval, Chicoutimi.

8.30 a.m., samedi seulement pour St-Raymond.

5.30 p.m., tous les jours excepté le dimanche pour St-Raymond.

8.00 p.m., samedi seulement pour Roberval et Chicoutimi avec char dortoir.

Pour renseignements s'adresser à F. S. STOCKING, 22 rue St-Louis, HONÉ & RIVET 31 rue Buade. Agent des billets, Château Frontenac et à la gare, rue St-André.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

POUR ALLER A NEW-YORK...
Chais Dortoirs tous les jours.

On sert les repas sur les trains de cette ligne.

Les trains quittent Lévis :

8.00 A. M.—Pour Québec, Sherbrooke et les stations intermédiaires, tous les jours, excepté le dimanche.

3.30 P. M.—Pour New-York et Boston, prenant à Sherbrooke tous les jours, un char-dortoir qui se rend à Boston. Pour les divisions de la vallée de la Chaudière et de Mégantic, tous les jours, excepté le dimanche.

Prendre le bateau traversier du côté de Québec, trente minutes avant le départ du train.

Pour autres informations et retenir des lits dans les chais-dortoirs, s'adresser à M. F. S. STOCKING, C. et D. P., agent 32, rue St-Louis. Agent pour la Thos. Cooke & Son et les paquebots transatlantiques.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Prix d'un simple parcours de première classe, pour billet aller et retour.
Dates de départ : 31 mai, 1, 2 et 3 juin.
Valides pour retour jusqu'au 5 juin 1912.

HORAIRE D'ETE EN FORCE LE 2 JUIN

Le convoi Océan Limited partira tous les jours, de Lévis 12.10 a. m.
L'express Maritime partira de Lévis tous les jours, excepté les samedis, pour Halifax, à 1.55 p. m.
Le Convoi Maritime du samedi se rendra seulement jusqu'à Campbellton.

Pour plus amples détails, s'adresser aux bureaux de billets de la ville, No 7, rue du Fort, Edifices des bateaux passagers de Lévis, rue Dalhousie. Téléphone, Nos 650 et 651, ou à HONÉ & RIVET, 31, rue Buade, Téléphone, 4101.

S. J. NESTOR,
Agent des billets pour la ville.

Maison Etablie en 1875 Maison de Confiance.

E. ROUMILHAC

48, 50 Côte du Palais.

A la suite des achats faits par E. Roumilhac lui-même pendant son séjour en France, la maison sera en mesure, pour la prochaine saison, de livrer à sa clientèle Vins Français, Etrangers et Liqueurs les plus fines, à des conditions pouvant lutter avec les meilleurs Maisons.

Maison E. ROUMILHAC

48-50, Côte du Palais,
QUEBEC

NOUS avons toujours en mains la meilleure marque de charbon dur Anthracite, Chesnut, Stove, Egg et pour fournaise.

Nous avons aussi en stock le célèbre charbon à engin bien sésé de la mine Inverness.

Ces charbons vous sont offerts à des prix défilants toute compétition. Une visite est sollicitée.

DESJARDINS & CIE.

209, rue St-Paul

Marchands de Charbon

Telephone Bureau - - 3533
Jetée Louise 4168



Le Clavigraphe "EMPIRE No 2" suit l'"EMPIRE No 1"

Durant de longues années, les experts de la Williams Mfg. Co. ont étudié toutes les améliorations qu'il soit possible d'apporter aux clavigraphes.

Ils ont ensuite étudié comment ces améliorations pourraient s'appliquer à l'EMPIRE.

Une étude sérieuse les a convaincu qu'il est impossible d'améliorer les principes de construction de l'EMPIRE.

Mais on a ajouté, de temps en temps, à tous les clavigraphes, des traits nouveaux-ajoutés grossièrement, en beaucoup de cas, aux vieux comme une arrière pensée.

Les efforts de la "Williams Mfg. Co." les ont réunis ces idées et les ont incorporées, comme partie intégrale de l'EMPIRE No 2, dont la construction est nouvelle du tout au tout et qui est maintenant offert au public.

Demandez la brochure illustrée donnant les détails complets.

CLEMENT & CLEMENT
J. R. Chaloult, Prop.
Québec
Phones : 1422, 1534.



LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE "FONDS DE PENSION"

FONDÉE EN 1909

PROGRESSION DES AFFAIRES A DATE

ETAT AU 30 SEPTEMBRE 1912

31 déc. 1909 31 déc. 1910 31 déc. 1900 30 sept. 1912

Sections établies.....	45	149	214	267
Sociétaires actifs.....	1,880	8,540	14,228	17,292
Pensions.....	5,265	19,265	30,910	36,047
Actif.....	\$10,461.94	\$70,217.94	\$170,670.80	\$243,881.90

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

Ne manquez pas d'entrer avant le 31 décembre, pour ne pas perdre une année de rente.

ANTONI LESAGE, Gérant général.
Bureau-chef : 85, rue Dalnonsie, Québec.

LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel

946-950, rue St-Valier - - - - - QUEBEC.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion Piedestaux Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Litoléum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Moulage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas.

TEL. 5261. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

L. D. BLAIS

Ci-devant chez, BOSWELL & BROS

Comptable, liquidateur, agent d'immeubles, et marchand à commission.

Compromis entre créanciers et débiteurs, règlements de faillites et administration de succession.

Bureau : 125 rue Dorchester,
TEL. 4148 - - - - - QUEBEC.

QUEEN'S HOTEL

JOS. TREMBLAY, PROP.

Plan américain et européen

Repas à toute heure Table d'hôte et à la carte

Liqueurs et vins supérieurs

Coin des rues du Pont et DesFosses

TELEPHONE 2350

EMPLOYEZ LE BARDEAU "SECLAIRE" D'AMIANTE

Indestructible, Incombustible, Imperméable

Aucune dépense d'entretien, N'a jamais besoin de peinture, Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit,

DEFIE l'œuvre du temps et des saisons,

Les brusques changements de température, La durée des édifices et de tous les autres matériaux de toiture.

L'UNIQUE Toiture qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT

PRIX TRES MODERES

BOIS D'AMIANTE ONDULE ET PLAT

Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.

Asbestos Manufacturing Company, Ltd., - Lachine

AGENCE EXCLUSIVE pour L'EST CANADIEN :

Casier postal 324. PHILIPPE PARADIS

Edifice Morin, 111 Côte de la Montagne, Québec.

GRAND TRUNK SYSTEM

A. D.

DEPART DES TRAINS

DEPART DE LEVIS

LOCAL No. 5—A 6.50 A. M., pour Richmond, Sherbrooke, Montréal et gares intermédiaires.
L'EXPRESS No. 3.—A 12.30 P. M., pour Montréal et gares intermédiaires, raccordant à Montréal pour Ottawa et l'Ouest, New-York Boston et les centres de la Nouvelle Angleterre.

TRAIN DE LA MALLE No. 1.—A 7.30 P. M., pour Portland et les centres de la Nouvelle Angleterre, Montréal et les gares intermédiaires; raccordant à Montréal avec l'International Limited, pour la direction de l'Ouest.

ARRIVES

7.40 A. M. x 1.55 P. M. x 10.40 P. M. Tous les jours.

Tous les jours, excepté les dimanches x.

Pour plus de détails et pour les billets s'adresser au No. 10, rue Ste-Anne, Téléphone 567.

GEO. H. SCOTT,
C. P. & T. A.
Québec.

Charles Vezina, Eng
Entrepreneur Plombier et Electricien

Appareils de chauffage et poêles de cuisine de tous genres

Assortiment complet d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.
Maison fondée en 1876

Téléphone 24
119 et 123 Rue du PONT

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE : Accouchements malades des femmes et des enfants.
BUREAU et RESIDENCE
361, Rue St-Joseph
Tel. 3653. 16 11 A.

KING EDWARD

PLAN HOTEL PLAN
Américain Européen
\$2.00 par jour. \$1.00 par jour.

9-11 rue Desjardins Québec
Prix spéciaux pour la saison de l'hiver.

Pour d'autres informations s'adresser à l'office.
Téléphone privée 1647.
Téléphone public 3422.
JOS. LAPOINTE, Gérant.

SPECIAL 50c.

Café Dugal
AUDITORIUM

Steak de Filet

Sirloin AVEC

Champignons

Servis tous les soirs, de 8 à 12 p. m., pour 50c.

A. LEOFRED

Ingenieur Civil
(GRAD. LAVAL ET MCGILL)
SPECIALITE :

AQUEDUCS

39 RUE ST-JEAN, QUEBEC
TELEPHONE 548

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

El la Vigie

ON REPLIT
TOUT CONTRAT

PROMPTEMENT. OUVRAGE FINI. ET LIVRE
DANS LE PLUS BREF DELAI

Rue Collins.

ROSE QUESNEL
TABAC FUMER DOUX & NATUREL
RUE CITY TABACCO LTD QUEBEC

CARNET QUEBECOIS

La "voie blanche"

Le grand boulevard de la rue St-Joseph est tout radieux, le soir, depuis que les lampadaires à cinq tiges traçant toute une voie lumineuse qui n'est peut-être pas la voie lactée mais tout au moins la "voie blanche".

Cette "voie blanche" qui prend son origine au carré Parent, à l'extrémité ouest de la rue Saint-André, en face de la gare du chemin de fer Canadien-Nord, qui s'étend vers l'ouest, sur la rue Saint-Paul jusqu'à la rue Saint-Roch et traverse dans toute sa longueur la grande artère commerciale de Québec, se prolonge gracieusement dans le faubourg S. Saaveur en illuminant cette partie intéressante de la rue S. Valier jusqu'aux environs de la rue qui conduit à l'Hospice du Sacré-Coeur.

Cette "voie blanche" est longue actuellement d'environ un mille et trois quarts. Le nombre de lampadaires actuellement posés est d'environ 140.

L'aspect de cette série de foyers lumineux est magnifique : on remarque qu'en face des grands magasins Paquet il y en a toute une série à distance plus rapprochée. Comme question de fait, un citadin peut lire son journal en pleine rue S. Joseph, le soir, et La Vigie, le samedi soir.

En face de la superbe résidence de S. H. le maire Drouin, rue S. François, près de l'église Saint-Roch, on a eu l'heureuse idée d'y placer deux lampadaires. Ce sera pour M. le maire lorsqu'il aura quitté l'arène municipale, où il s'est si remarquablement distingué, un souvenir des plus belles améliorations dont Québec a droit d'être fier.

Pour compléter cette oeuvre de progrès il lui reste la tâche de faire disparaître au moins dans nos rues principales cette forêt de poteaux qui sont toute une disgrâce et qui le jour, déparent horriblement la belle uniformité des lampadaires.

M. Baillargé, ingénieur de la cité, mérite des félicitations pour avoir résolu le problème d'enfouir sous terre les fils transmetteurs d'électricité d'un lampadaire à l'autre. A la capitale fédérale à Ottawa, on a bien et "whiteway" mais on l'admire moins quand on aperçoit des fils qui descendent au-dessus des lampadaires.

Au mois d'avril prochain commencent les travaux d'installation de la "voie blanche" à la Haute-Ville.

On est heureux de constater qu'à Québec il se fait des efforts pour se moderniser et ajouter des charmes à la plus ancienne cité du Canada.

Un autre monument

Il appartient à Québec de battre le record de toutes les villes du Canada et peut-être même des Etats-Unis pour le nombre de monuments qui évoquent des souvenirs historiques. Du train dont vont les choses la capitale de la province qui a comme devise : "Je me souviens" est en bonne voie pour faire preuve qu'elle y est dignement fidèle.

L'année 1912 a vu surgir les monuments Mercier et Garneau. On parle pour 1913 du monument Jacques-Cartier, pour 1914 ou 1916 du monument Hébert et pour... etc.

Ainsi pour 1913 il se fait un mouvement au sein de la population de Québec dans le but de se procurer un double du monument Jacques-Cartier érigé à Saint-Malo, France.

La question débattue actuellement est de savoir où l'on devrait le placer. Les uns sont en faveur de la place Jacques-Cartier à Saint-Roch, les autres en faveur du Boulevard Langelier et d'autres encore à Saint-Malo de Québec.

Quant à nous, nous serions en faveur

qu'on laisserait libre la place Jacques-Cartier qu'on devra agrandir, en rasant les débris de la halle incendiée et l'embellir comme soupape d'air pour le faubourg Saint-Roch, et avant très longtemps bien sur, on sera heureux d'y pouvoir ériger un monument à une autre gloire canadienne, peut-être sa plus pure, pour commémorer la valeur d'un homme politique très éminent parmi ses contemporains, et qui le sera bien davantage dans la postérité québécoise.

Sir John A. Macdonald a bien son monument à Montréal, et même depuis longtemps. L'an prochain on érigera un monument, dans la même cité à sir Georges E. Cartier.

La place Jacques-Cartier, théâtre de triomphantes assemblées politiques, est toute trouvée pour ce monument d'après demain.

Les électeurs de Québec-Est nous comprennent !

Service de vidanges

La Québec Cartage and Transfer Co. Ltd., nous communique ce qui suit :

Pour répondre à la demande de nombreux résidents de cette ville, nous avons inauguré, il y a quelques années, un Système de Vidanges qui a donné la plus grande satisfaction au point de vue de l'hygiène et de l'économie.

Notre système est approuvé par les autorités médicales, et par les principaux médecins de cette ville.

L'arrangement que l'on peut conclure ne comprend que les vidanges ordinaires ou courantes mises dans les réceptacles placés dans un endroit facile à atteindre, et en quantité assez petite pour qu'un homme seul puisse les manoeuvrer. Les vidanges accumulées sont charroyées à tant du voyage. En général nos hommes pour ces vidanges passent deux fois par semaine.

Le taux pour les résidences privées est de Huit Piastres payable d'avance, ce qui représente moins que huit cents par voyage. Il est entendu que si en aucun temps cet arrangement ne convient pas à l'un ou à l'autre des deux parties, on peut le terminer en remboursant le montant pour le temps qui reste à courir.

Nous aimerions que vous essayez notre système, et en même temps nous serons heureux de vous fournir une liste des personnes de votre voisinage qui ont adopté notre système. En outre de l'avantage considérable que vous auriez de faire enlever vos vidanges au taux minimum de quinze cents par semaine, vous économiserez beaucoup en évitant le danger de l'infection provenant des vidanges accumulées.

Une fête de la mutualité

M. J. A. Stewart, haut-chef de l'Ordre Canadien des Forestiers, était l'objet, lundi, le 20 du courant, à la salle de l'Union S. Joseph, d'une jolie et intéressante démonstration de la part des camarades de Québec. M. W. A. Emond, président du comité d'organisation a lu un adresse au distingué visiteur. M. Stewart qui a répondu avec éloquence en témoignant par des paroles et par des actes de ses sympathies pour les camarades de langue française dont il salue par des éloges délicates et judicieuses les grands hommes et tout particulièrement sir Wilfrid Laurier. Il a parlé aussi de M. J. A. Brodeur, vice-haut-chef de l'Ordre qui a toujours fait preuve d'un grand dévouement pour faire respecter, dans les conseils de l'Ordre, la langue de sa race. Il a donné de copieux détails sur l'état florissant de l'Ordre des Forestiers Canadiens, puis a terminé par des compliments fort mérités à l'adresse de M. J.-E. Gauvin, l'organisateur du district.

MM. J. E. Brodeur, Mounier, J. E. Gauvin, Dr. Alf Drouin, W. A. Emond, J. E. A. Pin, E. Robitaille furent les autres orateurs de la circonstance.

Au Barreau

Les nombreux amis de M. Elisée Thériault, secrétaire de l'honorable ministre de l'Agriculture, ont appris avec plaisir son récent succès aux examens pour l'admission au Barreau. Il a reçu d'ailleurs de sincères félicitations à cette occasion, qui est le couronnement d'un travail persévérant à travers les mille et un détails importants dont il avait à s'occuper dans ses captivantes fonctions dont il s'acquitte avec succès depuis quelques années.

Nous joignons à ces félicitations méritées nos sincères compliments et nos meilleurs souhaits.

Le Château Frontenac

Décidément, si l'on en croit ce que l'on entend dire, le Château Frontenac va devenir avant longtemps l'un des plus vastes, des plus élégants et des plus somptueux hôtels de l'univers. Il a déjà une réputation architecturale très enviable et le site incomparable qu'il occupe est bien de nature à engager ses propriétaires à donner encore une ampleur proportionnelle à cette magnificence naturelle qu'est l'imposant promontoir de Québec.

Ces jours derniers un certain nombre de représentants de grands entrepreneurs canadiens étaient occupés à faire du mesurage aux environs du Château Frontenac, sur le terrain vacant l'avoisinant et qui est d'ailleurs la propriété de cette puissante compagnie qu'est le C. P. R.. En effet, on se propose au cours de la prochaine saison de commencer les travaux de construction d'une aile nouvelle au Château, ce qui donnera quatre cent chambres de plus à la superbe hôtellerie.

D'après les plans, ce que l'on construira fera face à la rue S. Louis et couvrira l'espace depuis la porte cochère actuelle jusqu'au mur qui limite le terrain du Département de la Milice. Une grande porte en forme de voûte donnera accès à l'intérieur. Cette nouvelle construction comprendra un édifice en forme de fer à cheval dans lequel se trouveront la rotonde et quelques autres salles pour le public voyageur. Il y aura des ascenseurs, on mettra à niveau tous les parquets en supprimant tous les petits escaliers communiquant d'une partie à une autre partie de l'édifice. On améliorera aussi le corps principal actuel. On supprimera le pont en forme d'arche que l'on aperçoit du côté de la Terrasse et l'on y construira une tour martello de quatorze étages. On érigera à deux autres endroits différents de l'immense édifice deux autres tours de même nature et de même hauteur.

On signale aussi qu'en outre de la spacieuse salle à dîner dans laquelle on pourra facilement accommoder mille convives, il y aura une salle de banquet d'une hauteur de deux étages, avec balcon.

Les travaux d'excavation commenceront dit-on, dans quelques semaines et on espère qu'on pourra inaugurer l'aile nouvelle au printemps de 1914.

Mariage prochain

M. J. Adjutor Amyot, fils de l'hon. Geo. E. Amyot, épousera le mardi, 28 du courant, Mademoiselle Juliette Hamel, fille de M. Henri Hamel. La cérémonie nuptiale aura lieu à la Basilique.

Hier soir au Kent House, les nombreux amis de M. Adjutor Amyot lui ont fait une cordiale démonstration à l'occasion de ses adieux au célibat. Et comme témoignage et comme souvenir d'amitié ses amis lui ont fait cadeau d'un superbe cabinet de coutellerie.

PLACEMENTS POUR JANVIER

Actions NIPISSING :		Actions SHANNON CUPPEL :	
Capital	\$6,000,000	Capital	\$3,000,000
Dividende total payé	\$9,240,000	Dividende total payé	\$600,000
Dividendes annuels payés	\$1,800,000	Dividendes annuels payés	\$600,000
Prix du marché (environ)	\$9.00	Prix du marché (environ)	\$13.25
Revenu à \$9.00	16.6%	Revenu à \$13.25	15%

Actions HEDLEY GOLD :		Actions TONOPAH MINING	
Capital	\$1,200,000	Capital	\$1,000,000
Dividende total payé	\$864,000	Dividendes total payé	\$10,000,000
Dividendes annuels payés	\$360,000	Dividendes annuels payés	\$1,000,000
Prix du marché (environ)	\$27.50	Prix du marché (environ)	\$6.25
Revenu à \$27.50	60.9%	Revenu à \$6.25	25.6%

Actions CONIAGAS :	
Capital	\$4,000,000
Dividendes total payé	\$4,280,000
Dividendes annuels payés	\$1,440,000
Prix du marché (environ)	\$8.25
Revenu à \$8.25	21.3%

Nous serons heureux de fournir, sans charge aucune, des rapports détaillés de 1,000 à 5,000 mots sur n'importe lesquelles des actions ci-dessus, ou autres actions minières spéculatives; aussi sur les émissions pour Tabac, Huile, Marcol ou industrielles.

CHARLES A. STONEHAM & CO. COURTIERS

25, Melinda St., Toronto, Ont.

54 Broad St., New-York.

FIL PRIVÉ DIRECT DE BOSTON, CHICAGO, PHILADELPHIE, DETROIT, BUFFALO, PROVIDENCE, WORCESTER et SPRINGFIELD

Bière St-Louis

Le plus récent en fait de Bière est la Bière St-Louis —substantielle, délicieuse et appétissante. Brassée à Québec par des Québécois.

SPECIAL

\$100 en Primes

Pour aider à introduire la Bière St-Louis aussi vite que sa qualité le mérite, un coupon sera donné avec chaque bouteille vendue jusqu'au 23 janvier.

Le 23 janvier à 8 heures du soir, apportez ces coupons à la salle de l'Auditorium, et là devant vous, on les comptera et les prix suivants seront distribués à ceux qui auront apporté le plus grand nombre de coupons :

- 1er Prix : \$50.00 en or
- 2e " " \$30.00 " "
- 3e " " \$20.00 " "

Achetez la Bière St-Louis et demandez pour chaque bouteille un coupon, et conservez-les jusqu'au 23 janvier 1913.

J.A. MAROIS, gérant des ventes, Brasserie Rock Spring, Québec

N. B.—Les employés de Brasseries ne peuvent pas concourir pour ces prix.

LOGEZ-VOUS AVANT DE SPECULER !

Pourquoi acheter des lots dans des quartiers qui prendront des années à se développer ? Pourquoi placer votre argent sur des terrains à des milles de Québec ?

HABITEZ LA CAMPAGNE A DIX MINUTES DE QUEBEC

Les lots du Parc Jacques-Cartier sont situés à quelques verges seulement du PONT DROUIN. Les tramways passent à une faible distance.

Ils sont situés le long du CHEMIN DE CHARLESBOURG, entre le cours rafraichissant de deux rivières. Les arbres qui les entourent les rendent plus attrayants encore.

CESSEZ D'ENRICHIR VOTRE PROPRIETAIRE !

LA CIE DU PARC JACQUES-CARTIER, - 88 rue St-Pierre, QUEBEC.

C. J. LOCKWELL, Président.

Téléphone 3857

LE TRIBUT NAVAL PERMANENT

Comment se fait-il qu'il y ait urgence pour le Canada quand l'Angleterre affecte ses immenses fonds de surplus à amortir sa dette ? L'incompétence de M. Borden, comme son peu de sincérité et son opportunisme, se manifeste par des variations infinies.

L'esprit d'inertie et de torpeur des vrais Tories et l'esprit de progrès qui anime les libéraux. Le compromis nationaliste-tory

(Du Correspondant de La Vigie)

Ottawa, 20 janvier.—Un rapport financier que vient de présenter à la Chambre des Communes britanniques Lloyd George, Chancelier de l'Échiquier, nous apprend qu'au cours des sept années d'administration libérale en Angleterre, la dette nationale britannique a été réduite de 63 millions de livres sterling. Ceci représente une réduction annuelle d'environ 45 millions de dollars par an, soit dix millions de dollars par an de plus que le don d'urgence de M. Borden. Mais ce n'est pas tout : Pendant ces trois dernières années le gouvernement britannique a fait face à des frais supplémentaires de £13,500,000 pour la marine, en sus du programme ordinaire de construction de navires, construction de quais, etc., soit une dépense supplémentaire, en trois ans de \$65,500,000, ou près de deux fois le montant du don de Borden, qui ne se transformerait pas en navires avant trois ans. Et pendant ce temps le gouvernement britannique tirait exclusivement de ses fonds courants les sommes énormes destinées à son budget maritime, tandis que les autres nations européennes, notamment l'Allemagne, étaient obligées d'avoir recours à des emprunts pour créer de nouveaux armements.

Piètre figure.

A côté de ces sommes immenses, les trente-cinq millions du Canada feront plutôt piètre figure, mais quelque faible que paraisse ce don, encore faudra-t-il que nous nous procurions la somme nécessaire par un emprunt. On pourra, il est vrai, la tirer du revenu—histoire de jeter de la poudre aux yeux—mais le gouvernement ne sera-t-il pas obligé d'emprunter pour faire face à d'autres dépenses ? On empruntera donc ces trente-cinq millions de dollars à l'Angleterre, on remettra un chèque pour ce montant à l'Amirauté britannique, puis on paiera un intérêt annuel sur cette somme aux capitalistes anglais.

S'il existe une telle urgence que M. Borden doive emprunter précipitamment \$35,000,000 pour l'Empire, comment se fait-il que le gouvernement britannique n'ait pas découvert cette urgence et qu'au lieu d'affecter ses immenses fonds de surplus à lui faire face, il les emploie régulièrement à amortir la dette, sans rien retrancher de sa politique navale permanente ?

Plus on analyse tous ses dires à propos de l'urgence, plus la déclaration de sir Wilfrid Laurier au Parlement nous semble vraie : Ce n'est pas à une urgence que l'Empire doit faire face mais à un état de choses permanent. Sir Wilfrid propose de faire face à cet état de choses en créant une nouvelle force—une marine canadienne réellement efficace, sur de vraies bases britanniques, M. Borden propose d'ignorer cet état de choses et d'apaiser momentanément les dissensions intestines de son Cabinet en ayant recours à un vieux truc Tory—l'augmentation de la dette nationale du Canada.

Les variations Borden

Le 29 mars 1909, sir Wilfrid Laurier déclara dans sa fameuse résolution navale "Que le moment était venu où le Canada devait prendre une plus large part de responsabilité dans la défense nationale, à mesure qu'augmenteraient ses richesses et sa population." Puis il ajouta : "Cette Chambre approuve

cardialement toutes les dépenses nécessaires à l'effet d'encourager l'organisation d'un service naval canadien, ayant d'étroits rapports avec la marine impériale et coopérant avec cette marine SUR LES BASES PROPOSÉES PAR L'AMIRALTE A LA DERNIÈRE CONFÉRENCE IMPÉRIALE. M. Borden qui était alors leader de l'Opposition, donna à cette proposition, l'assentiment le plus chaleureux.

Il voulait même hâter les choses. Pour lui être agréable, sir Wilfrid modifia sa résolution et lui donna la rédaction suivante : "Pour encourager la prompt organisation d'un service naval canadien."

Et M. Borden et toute l'Opposition après lui donnèrent un appui unanime à cette résolution.

Les actes suivirent sans tarder. Le bill naval prévoyant la construction rapide d'un embryon puissant de la flotte canadienne éventuelle fut présenté l'année suivante : Des soumissions furent demandées et le contrat aurait été accordé avant le 21 septembre 1911 conformément à la volonté du peuple et du Parlement. Mais devant les élections qui s'approchaient, sir Wilfrid, toujours fidèle à la stricte observance de l'étiquette constitutionnelle, considéra qu'il valait mieux attendre que le peuple se fut prononcé.

On fit la sourde oreille.

Le Gouvernement changea, mais que devint le "prompt" M. Borden ? Le programme naval pratique qu'il avait demandé en 1909 resta enfoui sous la poussière d'une des cases du Cabinet. On fit la sourde oreille aux soumissions, bien que leur préparation eût exigé de grands frais et de grands travaux.

Alors le "bouillant" M. Borden eut une idée géniale. Après être resté dans l'indécision, tandis que Nationalistes et Tories se déchiraient, en 1912, il fit subir à son blason une véritable métamorphose : il en effaça le mot "prompt" pour le remplacer par le mot "immédiat". Ayant lancé ce mot si profond et se trouvant lié par les obligations qui en découlaient, M. Borden fit voile vers l'Angleterre, écouta tout ce que l'Amirauté britannique, voulut bien lui répéter, oublia qu'il avait déjà accepté le plan naval de Laurier comme conforme aux basses propositions à la dernière Conférence navale, entendit les Ministres britanniques et demanda avec calme ce qu'il convenait le mieux de faire pour leur donner la réponse que M. Borden lui-même avait soufflée, mais en insistant sur les restrictions inévitables, puis M. Borden revint chargé du fardeau de la solution immédiate qu'il avait trouvée et le résultat "immédiat" fut que l'honorable M. Monk abandonna son portefeuille, que les Nationalistes qui n'émergeraient pas au budget embattirent son plan, tandis que ceux qui y participaient, soit comme députés, soit comme ministres, préférèrent avaler la couleuvre plutôt que de renoncer à leurs portefeuilles et à leurs grasses indemnités parlementaires.

Après plus d'une année de vacillations, l'aéroplane politique qui n'était que "prompt" dans l'Opposition n'eut qu'un saut périlleux à faire, une fois au pouvoir, pour devenir "immédiat". Les simples contribuables ne devraient avoir aucune difficulté à juger lequel des deux est préférable, du partisan "prompt" de la politique Laurier d'une marine canadienne, ou du restructeur "immé-

L'oeuvre libérale

Nous lisons, dans Le Devoir du 22 janvier, la dépêche suivante :

"Regina, Sask., 22.—La dernière session du parlement provincial a été des plus actives. On y a voté soixante-huit projets de loi.

L'un de ces projets de loi, intéressés tout particulièrement les catholiques. C'est un amendement à l'acte des écoles qui a pour effet de mieux préciser le sens de la loi. Une députation protestante de Moose Jaw et de Regina s'était rendue auprès du premier ministre pour s'opposer à cette mesure, mais M. Scott a répondu aux protestataires, que l'amendement était tout à fait conforme à l'esprit de la constitution qui sauvegarde le droit de la minorité.

L'amendement à l'Acte des Ecoles dit que les membres d'une minorité religieuse dans un district de la Saskatchewan, qui a établi une école séparée, ne seront taxés que pour le maintien de cette école.

La chambre a voté à l'unanimité cette loi. Pourquoi M. Roblin du Manitoba ne pourrait-il en faire autant ? Le gouvernement fédéral lui en a donné le pouvoir depuis longtemps.

La réponse est à l'Action Sociale. Elle pourra dire en même temps pour renseigner ses lecteurs, quel est le parti politique qui gouverne dans la Saskatchewan.

En cour d'assises, le président s'adresse à l'accusé :

—Appartenant à une famille aussi honnête, élevé comme vous l'avez été, que venez-vous faire ici ?

—Mais, dit l'accusé, je ne demande qu'à m'en aller.

diat" de la politique Laurier et l'inventeur du don d'urgence.

Inertie et progrès

Sir Wilfrid Laurier proposait une flotte formée de deux escadres, l'une dans l'Atlantique et l'autre dans le Pacifique. Cette proposition avait été critiquée par les Tories qui la prétendaient plus élaborée que le programme de 1900 et différente l'attitude qu'il avait adoptée aux Conférences impériales antérieures. Cette critique fait ressortir tout le contraste qui existe dans l'esprit d'inertie et de torpeur des vrais Tories et l'esprit de progrès qui anime les libéraux. Dès 1909, l'année avant son programme de construction navale, sir Wilfrid avait présenté cette résolution : "Cette Chambre reconnaît pleinement le devoir qui incombe au peuple canadien à mesure qu'augmente sa population et sa richesse, de prendre une plus large part dans la responsabilité de la défense nationale." Depuis 1909 la richesse du Canada s'est énormément accrue, grâce à la politique créée et léguée par les libéraux—son commerce a grandi par sauts et par bonds de telle sorte que nous approchons du milliard, cette année.

Naturellement sir Wilfrid a progressé avec le temps. Son programme naval de 1912 présente la même relation proportionnelle aux ressources nationales que celui de 1909 présentait à celles de cette année. Mais les Tories n'ont encore trouvé aucune politique sinon celle d'entraver l'accomplissement de l'oeuvre libérale.

Une gaffe politique

Le Très Honorable M. Borden, présentait sa contribution de proposition navale à la Chambre des Communes, le 5 décembre 1912. Il n'est pas d'homme sérieux qui ne comprendra sans peine quelle question complexe et difficile ont à résoudre ceux qui croient que nous devons trouver une base de coopération permanente dans la défense navale, et que cette base doit comporter, pour les Dominions d'outre-mer. UNE PART ADEQUATE DANS L'ORIENTATION ET LE CONTROLE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

Et encore : "J'ai parlé de la difficulté à trouver une base acceptable sur laquelle ce grand Dominion, coopérant dans les questions de défense avec la mère-patrie puisse avoir une part adéquate dans le contrôle et

C'est Borden qui connaît ça !

Le Très Honorable Winston Churchill au Parlement Impérial, 20 mars 1912 :—"Le plus pressant besoin de la Grande Bretagne à l'heure actuelle est d'augmenter le nombre de ses contre-torpilleurs."

Le Très Honorable R. L. Borden, au Parlement Canadien, 5 décembre 1912 :—"Le coût total de trois navires de ce genre qui, une fois lancés, compteront parmi les plus puissants de l'univers, sera approximativement de trente-cinq millions de piastres, et nous demandons au peuple du Canada, par l'organe de son Parlement, d'accorder cette somme à Sa Majesté le Roi de la Grande Bretagne et d'Irlande et des Dominions d'Outre-mer, afin d'améliorer les forces navales et efficaces de l'Empire."

Evidemment M. Borden se rend mieux compte des besoins de la Grande Bretagne que le Premier Lord de l'Amirauté.

Shut the cock !

"Ce sont les orateurs et les journaux libéraux, disent nos adversaires, qui prétendent que la politique permanente du gouvernement Borden sur la question navale sera la contribution annuelle."

Pardon ! Les libéraux ne font que l'écho des dires de quelques députés de la droite à Ottawa. N'y a-t-il pas un M. Cockshutt, député Tory de Brantford, qui a laissé sortir ce chat du sac. Si ce n'est pas vrai, c'est un Tory qui a menti. Question d'habitude, peut-être.

A tout événement, c'est la faute à Cockshutt ! Shut the cock !

l'orientation de la politique étrangère... Le Gouvernement de Sa Majesté m'assure qu'avant de résoudre finalement la question des voix et de l'influence, il serait heureux de voir à Londres un ministre canadien pendant toute l'année ou une partie de l'année."

Un refus péremptoire

Le Très Honorable Lewis Harcourt, secrétaire impérial d'Etat pour les colonies, dans une dépêche officielle à Son Altesse Royale le Gouverneur-Général, 6 janvier : "M. Asquith et moi avons eu ensuite plusieurs entretiens avec lui (Premier Ministre Borden) dans lesquels il a exprimé le désir que les ministres canadiens et les autres ministres des Dominions qui pourraient se trouver à Londres, siégeant au Comité de la défense impériale, reçoivent sous le sceau du secret, des détails sur la politique et les procédures du gouvernement dans les affaires étrangères et autres. Nous lui avons fait remarquer que le Comité de défense impériale est purement un corps consultatif, qu'il ne doit et ne peut, en aucune circonstance, prendre de décision sur la politique laquelle est, et doit rester la seule prérogative du Cabinet, sujette à l'approbation de la Chambre des Communes.

Le Premier Borden a insisté à maintes reprises sur le fait qu'il exigeait, en retour d'une politique permanente de coopération avec le gouvernement impérial, "une voix pour le gouvernement canadien dans l'orientation de la politique de paix ou de guerre."

Le compromis nationaliste-tory.

D'autre part, le secrétaire Impérial d'Etat pour les colonies, déclare positivement que cette politique est et doit rester la seule prérogative du Cabinet, sujette à l'approbation de la Chambre des Communes.

Rien ne pouvait être plus définitif. On refuse nettement à M. Borden le droit de prendre part aux discussions sur la politique, droit qu'il exige avant de se hasarder à créer une politique navale permanente.

Il ne saurait y avoir qu'une réponse. Pour être logique, M. Borden ne peut produire une politique navale permanente—il est même probable qu'il ne le veut pas.—Ceci signifie que la contribution, qui est le résultat d'un compromis entre les nationalistes et les Tories, sera répétée sous forme de tribut naval permanent.

Agit Comme un Charme



Le destructeur liquide garanti des poils follets. UN DÉPILATOIRE PARFUMÉ. C'est le seul préparatif qui enlève, immédiatement et sans nuire le moindre instant à la peau le plus délicat, les poils follets.

Il agit instantanément partout où il est appliqué. Vous le trouverez inoffensif, qualité que d'autres n'osent pas réclamer pour leurs préparations.

CESSEZ D'EXPERIMENTER ! Achetez une Bouteille d'El-Rado Prix, \$1.00, chez les principaux pharmaciens et dans les magasins à rayons. Si votre marchand n'a pas El-Rado, écrivez-nous en envoyant \$1.00, et nous vous en expédierons une bouteille emballée avec soin dans une enveloppe ordinaire. Brochure de renseignements précieuse gratis sur demande.

Pilgrim Mfg. Company 37-39 East 28th St. New York.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC. COUR ET CIRCUIT

No. 4997.

THE DOMINION FISH & FRUIT COMPANY, LIMITED, corps politique et incorporé ayant siège social et principal bureau d'affaires en la Cité de Québec,

Demanderesse,

vs

ERNEST CÔTÉ, de Montréal,

Défendeur,

&

LOUIS FORTIN, de Québec, hôtelier,

Tiers-Saisie.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois, à compter de la date d'insertion de la dernière publication du présent ordre.

Québec, ce 22 janvier, 1913.

(Signé) TIB. DESSAINT,

Dép. G. C. C.

MORAU & SAVARD,

Proc. Demanderesse.

Une vraie question d'urgence

L'Honorable Docteur Roche a été nommé Président d'un Comité du Cabinet, formé pour étudier la question des amendements à apporter à la question du Service Civil, à la suite du rapport de Sir Georges Murray. Le premier acte du Comité pourrait être de suivre les conseils de Sir Georges et de placer le service extérieur sous la commission du service civil, le fera-t-il ? Quand le Sénat sera réformé par l'entrée d'autres politiciens discrédités, amis de M. Borden et que le service civil régorgera de partisans Tories, il sera temps de considérer d'autres réformes. Dans l'intervalle, pas un jour ne se passe sans que des renvois de fonctionnaires n'aient lieu dans les différentes parties du pays.

Un cas typique nous est signalé de Yarmouth, N. E., Mrs M. S. Godet, directrice de poste de West Pubnico, a été brutalement renvoyée quoiqu'elle eût rempli fidèlement et intelligemment ses fonctions pendant quarante-neuf ans, et à la satisfaction de tous; sous les deux administrations Tory et libérale. On peut douter qu'elle ait pris part à la politique, mais on peut assurer qu'un partisan politique désirait avoir sa place et l'a obtenue.

Parlez MM. les Tories

"Si vous voulez vous départir de la politique unanimement adoptée par le parlement canadien, le 29 mars 1909, vous êtes tenus de consulter de nouveau le peuple. Et je vous somme de demander au Gouverneur-Général la dissolution du parlement pour faire de nouvelles élections générales."

Telle est l'essence du brillant discours par lequel l'hon. M. Pugsley a pris part au débat sur la question navale le vendredi, 17 janvier 1913.

LUIGY.

L'AUTOMOBILE McLAUGHLIN

EST BELLE ET BONNE DANS TOUS SES PLUS PETITS DETAILS

Notamment dans son riche et magnifique capitonnage qui donne l'aisance et le confort nécessaires pour faire de longues distances. SON FINI GÉNÉRAL EST ÉLÉGANT, sa coupe, sa longueur et sa belle apparence dénotent la puissance, l'efficacité, et la vitesse. Les sièges sont spacieux, et les dossiers sont excessivement doux.

EN UN MOT, c'est l'automobile qui donne à son propriétaire le plus de satisfaction.

Nous avons en magasin les modèles 26 C. V. 32 C. V. et 40 C. V.

Quelques spécifications des qualités de la McLaughlin

EMPATTEMENT 115 pouces.
MOTEUR : Quatre cylindres, valve de tête à quatre cycles, cylindres coulés tout d'un bloc. Les valves et sièges de valves sont recouverts d'une chemise, ce qui réduit au minimum la tendance à carboniser.
EQUIPEMENT DE PREMIÈRE CLASSE.
Lampes électriques, système de dynamo "Vesta" complet avec accumulateur, barre pour robe, appui-pieds, jantes démontables (une jante supplémentaire), plaques, Nouvel ajustement "Disco" pour réglage, réservoir "Prest-O-Lite", vélocimètre magnétique de grande dimension, etc. Démarreur automatique.

Venez les voir et votre décision ne sera pas longue.

26 CHARS "FORD" DE SECONDE MAIN.
Modèles 1909, 1910, 1911 et 1912.
A vendre à bon marché et à conditions pour convenir aux acheteurs.

JOS. DEVARENNES, 279 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC



LA VIGIE

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE LE SAMEDI

SPECIALITÉS:

L'actualité politique, littéraire, musicale, théâtrale et sportive.

Tirage, au 28 décembre 1912 . . . 10,000

ABONNEMENT ANNUEL: \$1.00

Bureau: 8 rue Collins, Haute-Ville, Québec.

Téléphone 1880

Demandez nos cartes de tarifs d'annonces.

SIR LOMER GOUIN

Malgré ses multiples occupations officielles et les captivants préparatifs de départ prochain pour un voyage d'Europe, Sir Lomer Guoin a donné, hier, une conférence fort goûtée au Cercle des Femmes Canadiennes de Québec.

C'est madame Georges Tessier qui a présenté la conférence à l'auditoire et c'est madame William Price qui a proposé les remerciements unanimement approuvés par cette assemblée de l'élite Québécoise.

Sir Lomer Guoin a fixé son départ vers l'Europe au cours de la semaine prochaine. L'honorable M. Allard remplira les fonctions de premier-ministre suppléant.

Une bassesse

Il se fait des intrigues dans les cercles toriens d'Ottawa pour que l'on supprime le nom de "GRAHAM" à l'un des principaux points du réseau du Grand-Tronc-Pacifique.

On se le rappelle, c'est sir Wilfrid Laurier lui-même qui au cours d'un voyage dans l'ouest avait suggéré et proposé que l'on donnât à cet endroit le nom de son distingué collègue.

Vraiment les toriens ont des petitessees que nous ne soupçonnions pas. Ce serait une profonde bassesse!

Prochaine conférence

On dit que M. Pelletier, sous les auspices du Club de Lorette qui porte son nom, donnera à Lorette, le 4 février, Mardi-Gras, sous la présidence de Gaspard Lafrance, une savante conférence pour démontrer en quoi la contribution navale de \$35,000,000, à l'Angleterre vaut mieux qu'un plébiscite.

Il a invité M. Armand d'Alvergne à y assister.

Rien n'est réglé

L'honorable M. Choquette a fait au Sénat l'interpellation suivante:

Est-ce l'intention du gouvernement de construire ou faire construire par la Commission du Transcontinental une gare centrale en la cité de Québec, à l'endroit appelé "le Palais"?

Si oui, rembourserait-il alors à la cité de Québec le montant de la différence entre cent mille piastres payées à la ville pour le marché Champlain à conditions, par le gouvernement, la Commission du Transcontinental, d'y construire la dite gare, et la valeur réelle du dit marché Champlain, qui était d'environ un million de piastres?

Si d'autres conventions ont été arrêtées, ou d'autres conditions ont été fixées, quelles sont-elles? Voici quelle fut la réponse donnée par l'honorable M. Houghced, le représentant du gouvernement à la Chambre Haute.

"The whole question of a central station in Quebec was under consideration."

Donc rien n'est réglé. C'est encore sous considération, c'est encore à l'étude!

On est convenu, à Québec, d'appeler la gare centrale celle qui devait être construite au marché Champlain.

On appelle la gare Union celle qui devait être construite au Palais.

Journal et Politicien

(Du Canada)

La trahison et la volte-face de l'"Événement", sur la question navale, sont aussi complètes que celles de son chef M. Pelletier.

Jamais on n'a vu journal, ni politicien, jeter leurs opinions politiques au panier avec une pareille désinvolture.

L'accepteront-ils

Les libéraux à Ottawa ont lancé le défi au gouvernement d'en appeler au peuple sur la question navale. Les bleus n'ont pas encore accepté et n'accepteront pas à moins qu'ils n'y soient forcés.

Une seule condition accompagne le défi: que le gouvernement fasse la redistribution des sièges électoraux, qu'il accorde à l'ouest en particulier le complément de ses droits à la représentation.

"La moitié des nouveaux sièges iraient aux conservateurs!" disent les toriens.

Il ne s'agit pas d'une question d'intérêt au point de vue des partis politiques, mais d'une question de justice.

Si les conservateurs croient que cela ne saurait affecter la position actuelle des partis, raison de plus alors pour les toriens d'accorder à ces gens le droit qu'ils réclament.

L'accepteront-ils le défi?

Oui ou non, il se pourrait bien qu'ils fussent traduits devant le peuple comme des criminels.

Gare à la justice vengeresse du peuple!

Ledernier truc nationaliste

La dernière extravagance—souhaitons que ce soit la dernière—de notre burlesque national Henri Bourassa, c'est d'être allé prêcher l'indépendance du Canada devant un public américain, à Boston, sur le théâtre même du "tea-party."

N'exagérons rien. Les journaux du gouvernement, les créchards comme ils se sont eux-mêmes d'avance baptisés, par rouerie politique disent que M. Bourassa a levé l'étendard de l'insurrection. Ce n'est pas tout à fait cela. Le particulier e question est bien trop prudent de sa peau pour cela. Il a fait comme l'été dernier au Congrès du parler français, lorsqu'il ériait que les trois quarts de ses compatriotes—lisez les libéraux de Québec—mais pas lui par exemple, oh! non—étaient mûrs pour l'annexion aux États-Unis. La nouvelle théorie est que ceux qui sont contre la contribution—et qui donc, qui on encore ces pauvres libéraux?—sont dans la même position que les colons de 1775, c'est-à-dire mûrs pour l'indépendance.

Pourquoi divague-t-il ainsi? Pour faire parler de lui? U npeu sans doute, car cet être vain et glorieux s'ennuyait du silence qui s'épaississait autour de son nom. Mais c'est surtout pour nuire à Laurier, pour encourager ses alliés les jingos à continuer à traiter le chef libéral de séparatiste.

Ah! cette haine stupide et féroce du plus grand homme d'Etat Canadien est donc bien profondément enracinée dans le coeur du petit homme noir du Devoir!

Heureusement, les libéraux sont sur leurs gardes. Les toriens, par la bouche de M. Foster, se vantent d'avoir mangé le parti nationaliste, eh bien, qu'ils le digèrent maintenant. Nous n'avons pas besoin de leurs restes.

ROGERS et PELLETIER

Un beau "span"

"A. C. Sipes nommé inspecteur de homes-teds à Regina le 4 avril dernier, est resté en charge jusqu'au 31 août, a-t-onché \$490 en salaire, et n'a fait aucun rapport d'inspection." Voilà un nouveau petit trait de Rogerisme qui vient d'être mis au jour en réponse à une interpellation de M. Martin M. P.

Il s'adonne que le ministre de l'Intérieur était alors l'hon. Bob Rogers, et cet employé inutile a été nommé par lui et payé pour ne rien faire juste à l'époque des élections provinciales de Saskatchewan.

A l'agence de Regina, il n'y a presque plus d'homesteads à concéder; cependant, le même honnête ministre a trouvé le moyen de remplacer les deux agents libéraux par quatre bons conservateurs.

En d'autres termes c'est le trésor public qui paie les dépenses d'élection sous le régime Rogers.

Mercredi aux Communes, lorsque l'hon. Oliver et McNutt se sont levés pour protester contre les insolences de Sir Rodomont Roblin, l'hon. L. P. Pelletier s'est empressé d'en appeler à l'Orateur pour leur enlever la parole. Ce sont des sujets qui lui sont désagréables. Que sera-ce donc quand on lui demandera compte à lui-même de toutes les têtes libérales qu'il continue à couper, pour simple vengeance politique?

Le Hansard nous apporte encore d'interminables listes d'employés libéraux nés à la porte sous ce régime sibérien.

Une destitution qui va rendre le nom de Pelletier populaire dans Ontario, c'est celle du Dr Campbell, inspecteur des Postes à London, un citoyen distingué, irréprochable, ancien maire de sa ville, brutalement congédié pour la simple raison qu'il est libéral.

On suggère que les deux grands patriotes Rogers et Pelletier fassent comme Baldwin et Lafontaine aux prochaines élections. Bob se présenterait dans le comté de Québec, et L. P. Pelletier à London.

"Trop de cordeau"

Dernièrement le Citizen d'Ottawa (tory) accusait sir James Whitney de trop serrer les freins au progrès.

La Montréal Gazette, autre journal tory, vient de créer une égale sensation en conseillant aux jingos-impérialistes de modérer leurs transports. "Too much driving", dit-elle, ce que nous traduisons par "Trop de cordeau."

Le Canada ne se laissera pas mener au gré des ultra-impérialistes. La Gazette va jusqu'à admettre que la politique navale de Laurier avait l'approbation générale précisément parce qu'elle s'inspirait de l'idée autonomiste.

Cette loyale confession, au milieu de la crise, arrive comme un seau d'eau froide sur les têtes chaudes du parti ministériel. Le Chronicle de Québec peut en prendre sa part.

Y en a pas comme Timothée!

On a pas oublié la savante interview de M. L'Espérance au Chronicle au sujet de son fameux projet de cale flottante, et le succès de fou rire qu'elle a eu.

Depuis ce temps-là, on est porté à mêler son nom à toutes les rumeurs bisecornes qui écartent la rue.

Le Telegraph ayant mis les citoyens en garde contre une prétendue conspiration pour arrêter les travaux du grand pont de la Chaudière, accusé d'avoir inventé cette histoire, dit tenir son information de deux citoyens en vue, dont l'un membre du Parlement et intime ami du gouvernement fédéral. Devinez?

Tout de suite, on a pensé à Timothée. Nous n'affirmons pas que c'est lui, mais ce n'est pas notre faute s'il y a un vieux refrain populaire qui se chantera désormais avec entrain à Québec, et dans le comté de Montmagny à la prochaine élection:

Y'en a pas comme Timothée

Pour tourner (bis) la manivelle

UNE MAROTTE A TOUTES SAUCES

Un membre du clergé, connu par son érudition, nous faisait tenir ces jours-ci ces quelques lignes de commentaire, que nous insérons au risque de nous faire traiter de nouveau de francs-maçons:

"Le 13 courant, l'Action Sociale donnait comme article de son travail sur les causes qui ont entrainé les Musulmans dans cet affaissement moral qui leur a valu une défaite humiliante, et comme de coutume elle n'a encore vu en cela que de la maçonnerie.

Nul doute que si nous osions encore la critiquer sur cette simplissime marotte qui lui fait voir les maçons partout, elle ne conclue comme toujours que nous sommes tous des francs-maçons.

Cependant, au risque d'encourir ses foudres et ses insinuations malveillantes et peu charitables, nous pourrions peut-être lui signaler le danger sérieux auquel elle s'expose en induisant en erreur comme elle vient de le faire par cet article sur les causes de l'affaissement moral des Musulmans.

En lisant de pareils écrits, nos habitants de nos campagnes pourraient croire que, sans cette introduction de la franc-maçonnerie dans le peuple turc, sa religion et ses moeurs en général ne sont pas pires que celles des autres. Cependant la vérité est que c'est dans le vice fondamental des principes religieux et moraux qu'il faut placer la vraie cause de la démoralisation du peuple Turc, et non dans la franc-maçonnerie, cette dernière a bien pu contribuer sa quote-part, mais elle n'a pu être qu'un élément très incident."

Notre distingué correspondant nous signalait quelques pages de Darras où les véritables causes de la décadence de l'Islamisme sont magistralement exposées. En effet, cet historien, après avoir tracé le portrait de cet étrange peuple, avec son Obscur, sa polygamie, ses superstitions, son fatalisme, y trouve la matière d'une condamnation où l'élément des sociétés secrètes n'entre absolument pour rien. Qu'on lise plutôt:

"Le principe religieux du mépris pour tous les autres peuples, et la paresse élevée à la hauteur d'un dogme, ont tué en Orient le commerce, l'industrie, l'agriculture et les arts. Un bon musulman rougirait de se compromettre avec les ziaouas par des relations industrielles ou commerciales; il se croirait déshonoré s'il demandait à ses plaines d'autres richesses que celles qu'elles produisent spontanément et presque sans travail. Voilà pourquoi la civilisation musulmane a tout laissé périr autour d'elle, après que l'ardeur des combats se fut éteinte dans les jouissances de la paix et dans l'orgueil de la conquête. Dieu réservait à l'Asie, en punition de l'esprit d'inquiétude et de légèreté frivole qui l'avait si longtemps dominé, de mourir lentement dans l'inertie et le silence, sous une domination qui en a fait comme une vaste nécropole. "Histoire de l'Eglise par l'Abbé Darras, vol. 15, page 388."

La liberté commerciale fait du progrès. La France vient d'adopter le libre échange avec ses colonies.

Aux Etats-Unis, le parti démocratique a entrepris d'abattre l'arbre empoisonné de la protection. Il entend donner au peuple ce qu'il lui a promis; la viande, le pain, le vêtement à bon marché. A chaque coup de hache dans le tarif, ce sont des protestations, des lamentations à n'en plus finir. Chaque privilège, chaque monopole, à mesure que vient son tour, se dit ruiné, flambé, exterminé à tout jamais.

Ces jéréminades ont le tort d'être trop vieilles pour qu'on les prenne au sérieux. C'est ce que disaient les propriétaires anglais il y a près de cent ans lorsque les libres échangistes demandaient l'abolition complète des "corn laws." Nos protectionnistes canadiens ont poussé le même cri de panique en 1897 lorsque le gouvernement Laurier fit son premier pas vers le libre échange avec l'Angleterre. C'est de 1846 que date le prodigieux relèvement du commerce anglais, et jamais l'industrie canadienne n'avait été prospère comme elle l'est depuis seize ans.

Les démocrates, avec ces exemples sous les yeux, peuvent faire la sourde oreille à ces lamentations intéressées. Nous nous rappelons encore les scènes navrantes qui se passèrent devant la commission du tarif de 1897. Mais nous devons dire en justice pour la plupart des manufacturiers canadiens qu'ils ont été raisonnables; plusieurs mêmes se sont inclinés de bonne grâce devant l'intérêt du grand nombre.

La suite a du reste démontré avec éclat l'excellence d'une plus grande liberté des échanges. La réduction du tarif augmente la consommation, la clientèle des manufacturiers, et jamais il n'y a eu autant de hautes cheminées en Canada que sous le régime de la préférence anglaise. L'utopie protectionniste; vendre sans acheter, n'a jamais au contraire été mieux démasquée par notre commerce américain, resté barré par un tarif en grande partie protecteur.

Il est vrai que les manufacturiers canadiens, formés en association, continuent à gémir.

Mais le jour arrive, et plus vite qu'on ne le pense, où le sortisme protectionniste s'effondrera devant l'incrédule générale. Comme nous le disait plus aisément hier un homme politique expérimenté, les manufacturiers canadiens doivent en avoir assez, du régime de la bouillie.

Is ont fait leurs dents et peuvent gruger la croûte, et il n'y a pas de danger qu'ils mangent leur pain sec.

Les américains s'approprient à ouvrir leurs marchés aux produits étrangers pour abaisser le prix des vivres, parce qu'ils ne veulent pas arriver à manger du chien et du cheval comme le peuple de la protectionniste Allemagne.

UNE AUTRE DE BOB ROGERS

Intervention cynique de la machine fédérale à l'élection provinciale d'antigonish

(Du Correspondant de La Vigie)

Ottawa, 22—Une nouvelle bombe vient d'éclater dans le camp tory; c'est encore un produit de l'infamie machine de Bob Rogers. L'élection partielle à la Nouvelle-Ecosse afin de représenter le comté d'Antigonish à la Législature et ainsi donner un successeur à M. Girroir, ancien député de ce comté, qui a été élu y a quelque mois, appelé au Sénat a révélé une fois de plus les étonnantes méthodes auxquelles a recours le fameux Bob Rogers, ministre des travaux publics dans le cabinet Borden, pour gagner des élections. Le cynisme de ce gaillard n'a d'égal que son manque de conscience; il vient de nouveau de démontrer par sa conduite publique qu'il n'a aucun sens de la dignité et que ses manoeuvres ont le caractère des celles d'un pirate.

Afin d'influencer les électeurs de ce comté d'Antigonish en faveur du candidat conservateur, il a rendu public le chiffre des appropriations pour des travaux publics dans ce comté au cours de l'année fiscale 1913-14, et cela avant que le Parlement en ait été saisi. Non-seulement il a rendu publics les principaux estimés qui s'élevaient à un montant de \$16,900, mais il a fait davantage et a fait connaître les estimés supplémentaires dont le total est de \$195,000!

Le candidat conservateur à cette élection était M. J. S. O'Brien dont le manifeste électoral fut publié dans un journal hebdomadaire, de religion catholique, The Casket, dans son édition du 8 janvier. Dans ce même numéro du journal on y lit une lettre en date du 28 décembre 1912, de M. Georges Buskard, secrétaire particulier de Bob Rogers, adressée au sénateur Girroir. Dans cette lettre le ministre accuse réception d'une lettre de ce même sénateur et dit: "Conformément à votre demande je vous envoie une liste des items du budget supplémentaire intéressant le comté d'Antigonish pour 1913-14."

En bas de la copie de cette lettre on y lit une liste des travaux publics auxquels pourvoient les principaux estimés, un ou deux brises-lames, réparations à des brises-lames et à des quais, le tout se chiffant à environ dix sept mille piastres; Et comme si un montant de \$212,000 n'eût pas suffi pour intéresser les électeurs d'Antigonish, Bob Rogers promettait de plus qu'il serait voté d'autres montants pour travaux de dragage à Lakevale et à Bayfield, et encore davantage pour travaux de réparations à des quais.

Voilà qui est sans précédent dans l'histoire du Canada, comme procédé. C'est une violation de toutes les règles de la conduite ministérielle en ce qui concerne des faits dont le Parlement n'a pas encore été saisi. L'effronterie de la conduite de Bob Rogers est d'autant plus méprisante que les estimés supplémentaires ne sont déposés devant les Chambres que lorsque les estimés principaux ont été considérés.

On suppose même qu'en toute probabilité les estimés supplémentaires n'ont pas été considérés même par le Conseil des ministres. La seule préoccupation de Bob Rogers de gagner une élection lui a fait dévoiler ce que ses collègues du cabinet ne connaissent même point.

En somme c'est la continuation de l'application des méthodes chères à Bob Rogers dont l'effet a pu avoir certains succès dans l'élection de Masdonald comme celle d'Antigonish mais qui heureusement ont complètement raté dans la Saskatchewan et dans Richelieu.

A tout événement, Bob peut se préparer à fuir de nouveau son fauteuil à la Chambre. L'opposition se prépare à lui en rentasser de ce côté là comme du côté de Masdonald.

Tout de même c'est singulier comme on n'entend plus ces cris de frayeur chez les bleus quand ils voient des ministres fédéraux se mêler ainsi d'une élection partielle provinciale.

Que sont-ils devenus donc ces farouches totonomistes?

LUGY

Une nouvelle furie.

Le News de Toronto, le grand journal ami du Devoir de Montréal avant et après le 21 septembre 1911, par conséquent l'ami de l'Action Sociale, les amis de nos amis sont nos amis,—est en pleine furie de fanatisme parce que la Législature de la Saskatchewan a sa dernière et récente session a passé une loi qui a pour effet d'obliger les minorités catholiques à payer leurs taxes pour le soutien des écoles séparées. Il recommande que le gouvernement fédéral la désavoue.

Le News dit que cela constitue: "Un outrage contre la liberté des citoyens dont la conséquence doit être d'empêcher souvent les parents catholiques d'envoyer leurs enfants à la meilleure école de leur voisinage. La soumission du gouvernement Laurier à la hiérarchie produit encore des résultats que n'approuverait jamais la majorité du peuple du Dominion."

Messieurs du Devoir, de l'Action Sociale, de l'Événement, de La Vérité, nous attendons votre appréciation sur cette attitude de votre ami le News de Toronto, l'inspirateur du toryisme, c'est-à-dire du fanatisme brangiste.

Une fois que le consommateur américain aura goûté du bon marché et de l'abondance, le consommateur canadien, jaloux, voudra lui aussi, et il le voudra si fort que ni les sbires de Rogers, ni les prospectus de Forget ne pourront l'arrêter, et la réciprocité s'accomplira d'elle-même.

Un petit caucus bleu à Ottawa

M. Salvigny abandonnerait l'arène fédérale avec Dorchester pour devenir député de Charlevoix à la Législature.

Ottawa, 29—Il y a en ces jours derniers un petit caucus des députés conservateurs-nationalistes de la province de Québec à l'occasion de la visite de M. Tellier, chef de l'opposition à Québec, accompagné de quelques uns de ses collègues, MM. Cousineau et Patneaud, de M. Maréchal, candidat souvent, député jamais et ministre manqué.

Le caucus eût lieu au bureau du secrétaire d'état M. Coderre.

Il a été question naturellement de la situation du parti conservateur dans la province de Québec, et chacun faisant ses observations et pour un grand nombre l'avenue de ses succès politiques, on s'est rendu compte que ce n'est pas très brillant comme perspective.

M. Tellier a déclaré qu'il en avait assez de vingt ans de carrière politique, à essayer toutes les avenues du passé du parti bleu dans Québec. M. Cousineau aurait alors déclaré:—Où! où! c'est ça. C'est bien beau de nous berner d'idéal, mais il faut aussi du pratique!

—Vous n'y pensez pas, mes amis, reprit M. Coderre, ouvrir un comté dans la province de Québec par le temps qui court. Vous savez quels efforts d'échine il m'en a coûté moi pour me faire réélire dans Hochelaga l'automne dernier. C'est bien simple, si les électeurs avaient voté j'étais flambé. Il y a que mes intimes qui ont voté.

—Tous aussi bien que moi, Coderre, tu peux commencer à te trouver une place pour sauver ta peau, reprend Salvigny.

—Mais vous, Salvigny, ça ne va pas non plus dans Dorchester? reprend Patneaud, de Laprapairie.

—Sacre non! Ils sont tous en m..... contre moi. Ils rient de moi depuis que je suis aux prises avec Lavergne. J'avais pourtant bien assez des rouges à mes trousses qui sont toujours à me parler de mes brailles et de mes mouchoirs!

—Je pense, en effet que vous êtes flambé, vous aussi, hein! dit Maréchal. En somme, ça ne vaut pas la peine que vous me tourniez en ridicule avec mes vestes!

—Mais, je ne vois qu'une chose à faire retourner Salvigny; c'est de lâcher le fédéral. Pelletier.....

—Ah! le m.....!!! s'écrient spontanément tous ceux qui se trouvaient au bureau du secrétaire d'état.

—Chut!..... silence!..... siffle Coderre;..... C'est mon collègue après tout!

—Oui, Pelletier, reprend Salvigny, accapare tout. Nous devrions tous le lâcher et nous appliquer à renverser Guoin à Québec!

—Vous avez de l'ouvrage à faire. Deux de ses partisans viennent d'être élus par acclamations! Que diable, qu'est-ce que vous faites à Québec, dit Coderre.

—Ce n'est pas moi qui ai des reproches à me faire, s'écrie Cousineau. J'ai parlé assez souvent de la prison de Bordeaux, il me semble.

—Et toi Patneaud? dit Coderre.

—Moi, bien je laisse faire Jean puis Armand!

—Ah! oui, on la connaît celle-là. Vous n'êtes pas capable de vous défendre ou d'attaquer vous-mêmes. Il vous faut pour mettre de la vie deux recrues rouges dans vos rangs!

—Tu peux en parler à ton aise, hein Coderre. T'en as une belle jase à Ottawa, toi? Toi puis Bruno vous êtes merveilleux! Quel éclat vous jetez sur la race canadienne-française! Tu.....

Les oreilles de Patneaud rougissaient et les cheveux de Philémon Cousineau tournaient frisaient, saient.....

—Voyons, Messieurs, du calme, s'il vous plaît, dit M. Tellier, le pacifique Mathias, en intervenant.

Il s'agit de prendre une décision, de prévoir.....

—Quant à moi, dit Salvigny je ne retourne pas dans Dorchester et je ne reviens pas à Ottawa. C'est inutile d'y songer. Il est mieux que j'aile dans Charlevoix, c'est vrai. Vous savez que D'Auteuil doit être nommé juge. C'est moi qui prendrai sa succession à la Législature. Que j'ai hâte de rencontrer mon ami Armand; c'est là notre seul terrain d'entente possible; c'est là le domaine de mon avenir politique. Ici, il n'y a pas de moyen, avec des Forget, des Pelletier puis des Landry dans les jambes, ces vieilles barbes jaunies et sales, les jeunes sont toujours négligés. A Québec M. Tellier s'en va; il lui faudra un successeur.....

—Maréchal, Cousineau et Patneaud se regardèrent en se pinçant les lèvres et en se refrignant les joues et les oreilles. C'était pour éclater lorsque Coderre s'aperçut de l'état d'âme de ces trois mousquetaires et leur dit:

—Messieurs, faites moi le plaisir maintenant de venir luncher avec moi au café du Parlement."

Quelques instants plus tard on vit sortir, silencieusement, le défilé ou plutôt les débris d'un parti en décadence. Tous avaient un air sombre et personne n'avait d'appétit sauf celui de la crèche!

LUGY

La cale-sèche

Deux citoyens de Québec descendaient, l'autre soir, la rue St-Jean, en discutant des questions de l'actualité.

—Que penses-tu de l'idée de L'Espérance d'avoir une cale-sèche flottante?

—Dame! ce n'est pas une mauvaise idée; elle deviendrait fixe en l'échoquant sur les battures de Beauport.